

A domicile et Abitibi-Temiscamingue: 55 cents
Exterieur de la ville de Quebec (Region est): 65 cents
Iles de La Madeleine: 90 cents

Blue Bonnets: entente prochaine?

■ Une entente dans le dossier de Blue Bonnets pourrait survenir dans les prochains jours, a annoncé à Québec hier soir le bureau du ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé.

Le ministre a rencontré hier à Toronto le président de Campeau Corporation, M. Robert Campeau, afin de reprendre les pourparlers visant à assurer la survie de Blue Bonnets.

Les deux parties se sont dites satisfaites de l'entente, et ont décidé de ne pas divulguer le contenu de la proposition étudiée avant la fin des négociations.

Le bilinguisme en perdition?

Presse Canadienne
WINNIPEG

■ L'accord constitutionnel du lac Meech risque d'entraîner le démantèlement du bilinguisme au Canada et de détruire tout espoir de réforme du sénat, écrit le constitutionnaliste Bryan Schwartz dans un livre qu'il vient de publier.

Les juristes de toutes les provinces pourront plaider le démantèlement des programmes bilingues parce que la lettre des amendements proposés peut signifier que chaque législature provinciale devra encourager le caractère unilingue de sa majorité, de dire M. Schwartz.

Dans son livre intitulé *Fathoming Meech Lake* (Sonner le lac Meech), M. Schwartz souligne que l'accord rend douteuse une éventuelle réforme du sénat parce qu'il enchâsse les pouvoirs des premiers ministres provinciaux en rendant obligatoire l'approbation de toutes les provinces.



Jean-Guy Brodeur, directeur du restaurant «Le Maritime», Alice Manso, femme de chambre, et Denis Laganère, concierge, dînent au Ritz en compagnie de 300 collègues et autant de conjoints ce soir. L'occasion: le 75^e anniversaire du plus vieil et du plus chic hôtel montréalais. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Pour ses 75 ans, le Ritz «reçoit» ses 300 employés

PAUL ROY

■ Ce soir, Alice Manso va dîner au Ritz Carlton. Jean-Guy Brodeur et Denis Laganère aussi. Ils seront près de 600, dans la grande salle de bal, à déguster un repas de cinq services préparé par le «chef exécutif» Christian Lévêque.

Et demain matin, retour au boulot... au Ritz. Qui comme concierge, qui comme chasseur, secrétaire, femme de chambre...

Le Ritz, l'un des hôtels les plus chics de Montréal, celui qui sert de palace pour la «grande visite», fête en 1988 son 75^e anniversaire. Et cette soirée de gala destinée aux 300 employés et à leurs conjoints en est la première manifestation.

L'hôtel de la rue Sherbrooke a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 1913. Construit au coût de \$3 millions par cinq hommes d'affaires montréalais, il emprunta son nom au Carlton Hotel de Londres et à César Ritz, célèbre hôtelier parisien.

Sa clientèle était très majoritairement anglophone jusqu'à il y a quelques années. Aujourd'hui, la moitié environ est francophone au dire de Magda Sabella, directrice des relations publiques.

Une clientèle qui a compté et qui compte parmi les Yehudi Menuhin, Charles Trenet, Robert de Niro, Glenn Ford, Charles de Gaulle, Jacqueline Picasso, Carlo Ponti, Jeanne Moreau, Pierre Cardin, Vincent Price, Sophia Loren, Lino Ventura, Menahem Begin, David Bowie... et autres vedettes.

Elizabeth Taylor et Richard Burton s'y sont mariés en 1964. Sophia Loren, venue à Montréal pour le tournage de *Angela*, préparait ses propres pâtes dans sa suite du Ritz. L'haltérophile soviétique Vassili Alexeiev aussi y avait séjourné, mettant sans doute à rude épreuve le mobilier de l'hôtel de 250 chambres.

Alice Manso, débarquée du Portugal le 2 juin 1963 et embauchée au Ritz le 6, fait leurs lits de

puis 25 ans à ces vedettes. Avec le pli en plein centre et les coins parfaitement ajustés. «Mes clients, dit-elle, je les aime beaucoup.»

Ses préférés, Pierre Trudeau et Marlene Dietrich.

Elle avait donné des laissez-passer à Mme Manso et l'avait invitée à venir la voir en arrière-scène. «Elle m'a aperçue de loin et elle a dit aux policiers: laissez-la passer, c'est une amie. Elle n'a pas dit: c'est la femme de chambre au Ritz.»

Mais Alice Manso n'a pas que des célébrités parmi «ses» clients. Il y a aussi cette dame de 84 qui vit en Pennsylvanie. «Je lui téléphone tous les ans à sa fête et à Noël, dit-elle. Ça ne coûte pas très cher et je n'aime pas calculer: je reçois et je donne.»

En 1984, Martin Gray lui a ainsi dédié «Au nom de tous les miens»: «A Alice, la vie sans amour ce n'est rien — Martin Gray.»

Un dimanche soir, Serge Laprade anime un gala au Ritz. Drame: à la dernière minute, il s'aperçoit que sa chemise n'a pas de boutons. Alice Manso arrive à la rescousse.

Le lendemain, elle est en congé. Un ami l'appelle: «Serge Laprade est en train de te remercier à CKAC.»

Ce soir aussi c'est soir de gala au Ritz. Un gala de vedettes d'un soir. Les employés dîneront en compagnie de Philippe Cambes, président du Ritz, et de Fernand Roberge, son vice-président exécutif.

En juin prochain, le Ritz prévoit organiser un banquet suivi d'un bal pour continuer de fêter ses 75 ans. D'ici là, l'auteur canadien Adrian Waller aura terminé un ouvrage sur l'histoire du plus vieil et du plus célèbre hôtel de Montréal. Le livre ne sera d'abord disponible qu'en anglais.

Et d'ici là, si le cœur vous en dit, payez-vous la suite royale du Ritz. Rien qu'une nuit. Parce que c'est \$1150.

Pensez: sept salles de bain en marbre!

SUITE DE LA UNE

SITUATION

La situation s'envenime dans les territoires occupés

tional (UPI) que cette éruption de violence était bien plus grave que celles des jours précédents et que la région ressemblait à une «zone de guerre». Selon des employés d'organisations caritatives, l'armée a demandé à l'ONU de lui fournir ambulances et équipes médicales, et l'hôpital Nasser dans la ville de Gaza ne pouvait pas fournir d'assistance à tous les blessés qu'on y emmenait.

Cette agitation dans les territoires occupés coïncide avec un appel lancé par le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui demande que l'ONU déploie ses troupes pour protéger les Palestiniens des soldats israéliens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Lors d'une entrevue accordée à la chaîne américaine ABC, M. Arafat a déclaré avoir déjà demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de placer à son ordre du jour la protection des Palestiniens dans les territoires occupés, tout en ajoutant que des troupes de l'ONU se trouvent déjà dans la région. Il a par ailleurs fait état de 68 morts dans les territoires occupés en plus d'un mois d'émeutes.

L'appel lancé à l'ONU par M. Arafat fait écho à une demande similaire des membres du conseil central de l'OLP, rendue publique hier, après trois jours de discussions à Bagdad. Les membres du conseil sont également convenus de créer un fonds de soutien aux manifestants anti-israéliens et ont incité tous les États arabes à y contribuer.



Un parent pleure la mort de Bassam Khader Abu Mussalam, un Palestinien de 17 ans abattu hier par les soldats israéliens, lors d'affrontements survenus hier à Khan Yunis. PHOTO AP

Les autorités israéliennes ont également fait preuve d'intransigeance à Jérusalem puisqu'aucune personnalité israélienne n'a jugé utile d'accueillir le secrétaire général adjoint des Nations-Unies pour le Proche-Orient, M. Marack Goulding, arrivé vendredi à Tel-Aviv pour une enquête sur la situation dans les territoires occupés.

Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a même officiellement annoncé qu'il refuserait de le rencontrer parce que, a-t-il dit, «le Conseil de sécurité a versé de l'huile sur le feu» en adoptant récemment — grâce à l'abstention des États-Unis — une résolution condamnant la politique de l'État hébreu dans les territoires occupés.

Le coordonnateur des activités israéliennes dans les territoires occupés, M. Shmouel Goren, n'a pour sa part pas hésité samedi à dénoncer à la radio israélienne «les personnalités étrangères en visite dans les territoires occupés qui s'efforcent de faire contribuer à une solution effective du problème des réfugiés», a-t-il affirmé.

À Bagdad, vendredi soir, le conseil central de l'OLP a clôturé ses travaux en décidant la constitution d'une commission spéciale, chargée de suivre la situation dans les territoires occupés, a-t-on appris hier de source palestinienne et M. Yasser Arafat a fait savoir qu'il rejetait l'offre faite la veille par M. Yitzhak Shamir quant à l'ouverture de négociations pour l'autonomie des territoires occupés dès que le calme y sera revenu. L'OLP a par ailleurs accusé Israël d'utiliser des chars contre les Palestiniens manifestant dans les territoires occupés.

Réagissant aux violences dans les territoires occupés, le colonel Mouammar Khadafi a invité les Palestiniens à recourir au sabotage et à la désobéissance civile plutôt qu'à la violence contre les autorités israéliennes dans les territoires occupés, dans un discours diffusé vendredi par la radio lybienne et capté par la BBC, et la Syrie a lancé un appel à l'Occident pour qu'il cesse son aide économique et militaire à Israël. □

BOURSE

La Bourse de Tokyo s'arme de courage

girait fortement dès son ouverture, demain.

Un commentateur connu de l'activité boursière, interviewé à la radio, a quant à lui estimé que la Bourse de Hong Kong pourrait accuser une baisse de 150 à 200 points à sa fermeture demain.

Vendredi, l'indice boursier Hang Seng avait gagné 8,1 points, fermant à 2 260.

En attendant, les banques de Hong Kong ont annoncé que leur taux de base serait réduit d'un quart de point, pour s'établir à

5,25 dès demain. L'association des banques de la colonie britannique a même envisagé l'instauration de taux d'intérêt négatifs pour combattre les achats spéculatifs de dollars de Hong Kong.

D'autre part, pendant que Wall Street était encore sous l'effet du choc de vendredi, des prévisions émises par l'université Columbia indiquaient que le taux d'inflation continuerait de baisser aux États-Unis, tandis que le taux d'emploi devrait s'améliorer légèrement au cours des prochains mois.

Selon le centre de recherches économiques de Columbia, l'indice de la hausse de prix est passé de 113,6 en novembre à 113,3 en décembre, ce qui établit la baisse d'inflation désaisonnalisée pour cette période à 1,7 p. cent.

De son côté, le taux d'emploi a augmenté de 191 à 191,1 durant le même mois. Mais une fois désaisonnalisée, le taux de croissance de cet indice s'établit à 5,4 en décembre, contre 6,3 en novembre.

CONFLITS

Le bill sur les conflits d'intérêts déposé sous peu

qu'il est trop tard pour l'implanter sur la scène fédérale. «Cela reviendrait à changer les règles du jeu à la fin de la troisième période, les partis d'opposition seront les premiers à s'y opposer.»

Dans l'entrevue télévisée précitée, M. Mulroney avait déclaré qu'il serait préférable que les nouvelles règles sur le financement des partis soient connues au début d'un mandat gouvernemental, de façon à donner le temps à tous les partis de s'y adapter.

Concernant les conflits d'intérêts, le premier ministre soulignait que les recommandations du juge Parker étaient sévères, mais appropriées. □

Pas de gagnant au Lotto 6/49

■ Les numéros tirés hier au Lotto 6/49 sont: 16, 17, 23, 28, 32 et 45. Le numéro complémentaire est le 34.

Le gros lot de \$4021 407 n'a pas été gagné.

Dans la catégorie 5/6 plus, il y a neuf gagnants qui recevront \$95509 chacun.

Le tirage fait 344 gagnants de \$1910 dans la catégorie 5/6.

Dans la catégorie 4/6, on compte 18 918 lots de \$66,80.

Enfin, 339 574 lots de \$10 seront remis à ceux qui ont choisi trois chiffres de la combinaison gagnante.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-28	-14	ciel variable
Outaouais	-26	-12	ensoleillé
Laurentides	-26	-12	ensoleillé
Cantons de l'Est	-20	-11	ensoleillé
Mauricie	-20	-9	ensoleillé
Québec	-22	-13	ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-19	-10	ensoleillé
Rimouski	-20	-14	ensoleillé
Gaspésie	-20	-14	ensoleillé
Bas-Caraïbe	-23	-14	ensoleillé
Sept-Îles	-23	-14	ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	5	plus
Edmonton	-24	-16	nuageux
Regina	-28	-17	ciel variable
Winnipeg	-28	-19	ciel clair
Toronto	-17	-12	nuageux
Fredericton	-16	-14	neige
Halifax	-11	-6	neige
Charlottetown	-16	-12	neige
Saint-Jean	-15	-6	neige

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-1	1	N.-Orléans	2	3
Buffalo	-9	-4	Pittsburgh	-12	-4
Berlin	-1	4	Oslo	7	25
Bruxelles	2	9	Paris	5	11
Buenos Aires	22	32	Rome	5	14
Copenhague	0	2	Séoul	-9	-5
Genève	-1	5	Stockholm	-10	-3
Hong Kong	18	19	Tokyo	5	13
Le Caire	9	19	Trinidad	24	31
Lisbonne	5	14	Vienne	2	6
Londres	9	12			

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	-5	11	Madrid	0	12
Athènes	8	16	Moscou	1	4
Acapulco	21	33	Mexico	7	25
Berlin	-1	4	Oslo	-4	0
Bruxelles	2	9	Paris	5	11
Buenos Aires	22	32	Rome	5	14
Copenhague	0	2	Séoul	-9	-5
Genève	-1	5	Stockholm	-10	-3
Hong Kong	18	19	Tokyo	5	13
Le Caire	9	19	Trinidad	24	31
Lisbonne	5	14	Vienne	2	6
Londres	9	12			

Dans les territoires occupés, les commerces sont restés fermés hier, apparemment à la suite de l'appel à la grève lancé par le mouvement intégriste du Jihad islamique et des manifestants ont lancé des pierres aux Palestiniens qui se sont malgré tout rendus travailler en Israël. En revanche, les commerçants de Jérusalem-Est n'ont pas suivi le mot d'ordre de grève. Le Jihad a lancé son appel pour protester contre le fait que plus de mille Palestiniens accusés d'avoir participé à des manifestations soient encore en prison.

Entretiens, à Madrid, six juristes espagnols, qui se sont rendus en commission dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza pour assister aux procès des Palestiniens, ont déclaré lors de leur arrivée hier que la situation dans ces territoires était un scandale et l'un d'eux a souligné que les anciens procès sous le franquisme étaient plus légaux que ceux qui ont lieu dans la région occupée par Israël.

D'autre part, l'armée israélienne a imposé un couvre-feu dans toute une série d'agglomérations

et de camps de réfugiés palestiniens dans le territoire de Gaza, notamment à Khan Yunis, Al Bureij et Nosséirat. Le couvre-feu a également été imposé hier de façon préventive dans plusieurs camps de réfugiés de Cisjordanie, foyers permanents du nationalisme palestinien, tels que Ballata et Farah, proche de Naplouse, et Al-Amhari, proche de Ramallah.

Autre signe que les Israéliens ont opté pour la manière forte, ils ont formellement porté plainte à la police contre M. Hanna Siniara, directeur du quotidien palestinien *Al-Fajr*, qui avait récemment préconisé une campagne de «désobéissance civile».

Selon le conseiller juridique du gouvernement israélien, l'appel de M. Siniara peut être considéré comme «une forme d'incitation à la rébellion». Les poursuites contre M. Siniara ont été engagées malgré les pressions américaines et celles de la communauté internationale contre les récentes mesures d'expulsion frappant neuf activistes palestiniens. Celles-ci sont actuellement examinées en appel, soulignent les observateurs.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

à quatre chiffres



01-7-01

Dimanche 10 janvier 1988



Qui a peur des moules?

Pas nous, pas nous, répondent les journalistes du week-end de La Presse

SUZANNE COLPRON
et PAUL ROY

■ La décision a été prise en après-midi. Les moules étaient revenues après un mois. Les lecteurs de *La Presse* allaient-ils se précipiter dans les moulures, au risque d'y laisser leur santé ou leur vie?

Non. *La Presse*, qui n'est pas reconnue pour avoir peur de se mouiller, allait se sacrifier.

Qui? Sitôt la question posée, les regards se sont portés vers le plafond, le plancher. On entendit certains toussoter. Deux as-reporters ont prétexté un rendez-vous. Un photographe, en excellente santé quelques minutes plus tôt, a filé droit chez lui. «Il est malade au lit», a dit sa femme au téléphone.

C'est connu que dans les situations corsees, les meilleurs éléments se révèlent. Une petite équipe fut constituée à l'initiative du chef de week-end, Roch Côté, qui n'a d'ailleurs jamais cru à cette histoire de moules contaminées.

Allez! Un restaurant, au hasard. Ce fut le Witloof, rue Saint-Denis.

Neuf convives s'y présentèrent à 18 h pile, sous le regard intéressé du personnel. La veille, alors que le Witloof avait remis au menu ses cinq plats de moules, un seul client et le propriétaire, Gilbert Marciano, s'étaient risqués. À notre tour maintenant!

En apercevant le menu, certains se laissèrent tenter, qui par le poulet, qui par le lapin, le saumon... Le photographe Luc Simon Perrault avait cette excuse: «Je n'ai rien mangé de la journée, ça me prend de la viande.» Et hop! Un steak bien saignant pour Luc.

Notre belle solidarité du début venait de s'effriter. Nous n'étions plus que cinq.

Qu'à cela tienne! On divisera la table en deux: les mangeurs de moules à un bout, les petites natures à l'autre.

Plus grises, moins orangées

Notre commande passée, allons fureter à la cuisine. Le chef, Jean-Guy Berardo, nous prévient: «Ce sont des moules du Maine. Elles

sont semi-cultivées. C'est-à-dire qu'elles sont lavées, nettoyées, triées.»

Mais elles sont tout de même légèrement sablées, contrairement aux moules cultivées des Îles-de-la-Madeleine ou de l'Île-du-Prince-Édouard, où s'approvisionnait le Witloof avant qu'une panique ne raye pour un mois tous les mollusques de la carte du Canada.

Plus petites aussi, moins gonflées, un peu perdues dans leurs coquilles, plus grises, moins orangées.

«Vous voyez, fait M. Berardo, on frappe les moules entrouvertes ainsi, l'une contre l'autre. Et si elles ne se referment pas complètement, c'est qu'elles sont mortes ou agonisantes. À la poubelle.»

Les moules qu'on nous prépare sont arrivées à Montréal jeudi. Au Witloof, on n'en a acheté que 50 livres, de quoi servir une quarantaine de clients.

Avant la crise, on les aurait écoulées en une seule soirée. «Normalement, on peut les conserver de quatre à cinq jours, mais ça ne nous est jamais arrivé», explique le chef.

Une certaine nervosité

De retour à la table, nous ne sommes pas sans remarquer qu'une certaine nervosité s'y est installée: les conversations sont animées...

Était-ce pour détendre l'atmosphère que le maître d'hôtel, Simon Audet, s'est amené avec des entrées de moules escargots, et des soupes aux moules pour tous?

Mais le vrai test s'en vient. Gaétan Rousseau, le serveur, se pointe avec cinq casseroles: moules, poulettes, marinères, au vin blanc, provençales...

La bière et le vin ont fait tomber les dernières appréhensions. Chacun se rue sur son plat, les coquilles volent.

Terminé!

Une mousse au chocolat et un allongé pour coiffer le tout. Et vite au journal. Écrivons ce texte sans tarder... au cas où.

Au moment de mettre sous presse, tout le monde était bien portant. Si des complications devaient survenir les lecteurs se seront informés.



Les mangeurs de moules: Paul Roy, Suzanne Colpron, Roch Côté, Rhéal Bercier et Laval Le Borgne. Le serveur: Gaétan Rousseau. Et s'il y en a qui ont peur des moules, ce ne sont certainement pas Rhéal Bercier et Laval Le Borgne!

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

La guerre de l'essence «illégale» se poursuit

Nouvelles saisies dans les Bois-Francs

Presse canadienne

ARTHABASKA

■ Le ministère du Revenu du Québec, appuyé par l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec, vient de saisir tous les avoirs de la compagnie Les Pétroles Maléco Inc., de Victoriaville, dans l'espoir de recouvrer plus de \$6 millions de taxes de ventes, frais et intérêts, découlant d'une affaire d'importation illégale d'essence de l'Ontario.

Au total, 100 ordonnances de saisie ont été signifiées au président de Maléco, M. Clément Bernier, et à d'autres administrateurs de cette entreprise ou stations-service associées affichant les bannières Maléco ou PVL (Pétrole Victoriaville Limitée) dans la région des Bois-Francs, la Beauce, la Côte-Nord et l'Abitibi.

Selon les documents enregistrés au bureau du notaire du Palais de justice d'Arthabaska au sujet de cette cause, il semble

qu'une dizaine de ces propriétaires de stations-service soient visés, à titre de tiers saisis.

Cela ne signifie pas qu'ils ont joué un rôle actif dans le présumé stratagème permettant d'éviter le paiement de la taxe de vente provinciale de 14,4 cents le litre d'essence.

Ces établissements d'affaires ont été visités par des huissiers parce que l'on espérait y saisir des biens et avoirs appartenant aux Pétroles Maléco, l'entreprise de gros approvisionnement ce réseau et que l'on semble tenir pour responsable du non-versement de ces taxes.

Selon l'agent Poëti, de l'escouade des crimes économiques de la Sûreté du Québec, les réclamations de Revenu Québec dans ce dossier découlent de la présumée existence d'un immense réseau permettant d'approvisionner des stations-service avec du pétrole acheté en Ontario et sur lequel on évitait la taxe de vente provinciale.

Tir à la carabine durant un conflit de travail

Presse canadienne
QUÉBEC

■ Le fils d'un patron de la compagnie papetière Domtar, de Donnacona, s'est retrouvé au Palais de justice de Québec, hier, pour répondre à des accusations de menaces de mort et de l'utilisation d'une arme à feu.

Cette comparution fait suite aux gestes qu'aurait posés le jeune homme de 18 ans, vendredi soir, à la suite d'une manifestation des employés de Domtar. Après cette manifestation, le jeune homme se serait rendu chez le vice-président du syndicat avec une dizaine de ses camarades.

Après avoir lancé des oeufs sur

la maison de ce dernier, le jeune homme, Stéphane Matteau, aurait tiré un coup de feu en face de la demeure. Le syndiqué a pu désarmer le fils de son patron et toute cette affaire s'est retrouvée au Palais de justice de Québec hier matin.

L'incident est survenu vers 22 h 30, après que des employés syndiqués eurent défilé dans les rues de Donnacona et de Cap-Santé, pour poser des pancartes et manifester leur mécontentement à l'égard de leur employeur. À la suite de ce défilé, le jeune Matteau et ses camarades ont manifesté à leur tour. Matteau était armé d'une carabine de calibre .30-06 et il aurait fait feu dans un congrès, devant la maison du vice-président syndical.

EN BREF

2 000 FOYERS SANS ÉLECTRICITÉ

■ Quelque 2 000 foyers ont été privés d'électricité à un moment ou un autre de la journée, hier, en raison du brusque changement de température. En effet, le passage du temps froid des derniers jours au temps plus doux qu'on a connu hier dans la région métropolitaine a occasionné de nombreuses pannes d'électricité un peu partout dans la ville. «Les points faibles du réseau ont tendance à lâcher quand une vague de froid est subitement remplacée par une température moins glaciale», a expliqué un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Arthur Lamoureux. Les employés d'Hydro-Québec ont mis environ deux heures avant de rétablir le courant dans les différents secteurs en panne, a précisé M. Lamoureux.

...ET LE GAZ N'EST PAS REVENU

■ Par ailleurs, une trentaine des 400 rési-

dents de Ville-Émard privés de gaz depuis mercredi n'avaient toujours pas de combustible hier après-midi. Des systèmes de chauffage d'appoint ont toutefois été installés dans la majorité des foyers privés de combustibles, a dit le porte-parole de Gaz Métro, M. Michel Julien. «On prévoit que l'alimentation en gaz sera complètement rétablie en soirée», a-t-il précisé.

VIOLENT INCENDIE

■ Les pompiers de Montréal ont combattu hier matin un violent incendie qui s'est déclaré dans un immeuble à appartements, au 1225, boulevard L'Assommoir, à Montréal. Le feu a débuté à 5 h 30 et nécessité trois alertes. Les pompiers ont mis environ une heure à maîtriser les flammes. Personne n'a été blessé. Par ailleurs, deux autres incendies ont éclaté hier matin à dix minutes d'intervalle dans le Vieux-Montréal. Le premier des deux feux est survenu à 6 h 40 dans un immeuble situé au 407, rue Saint-

Laurent, à Montréal. Et le second a débuté à 6 h 50 dans un édifice qui abritait des bureaux et un restaurant au rez-de-chaussée, au 201, rue Saint-Jacques. Les flammes ont été maîtrisées en moins d'une demi-heure et les dégâts sont minimes, a dit la police. On ignore la cause des incendies mais rien n'indique qu'ils soient d'origine criminelle.

EXPLOSION: CINQ MILITAIRES ENCORE À L'HÔPITAL

■ Cinq des huit militaires, blessés lors d'une explosion survenue à la base de Valcartier jeudi soir, étaient toujours hospitalisés hier, à l'hôpital du Saint-Sacrement, de Québec. Jusqu'à ce jour, l'hypothèse qu'un obus dissimulé sous la neige, à l'endroit où les huit militaires ont allumé un feu de camp, ait explosé au bout d'un moment, se veut la plus probable. Une enquête militaire est en cours pour faire la lumière sur l'événement.



Premier mort sur la route

La route a fait une première victime ce week-end à Montréal. Il s'agit de Réal Dion, 53 ans, domicilié à Montréal. M. Dion a perdu la vie, vendredi soir, vers 23 h, après que sa voiture eut dérapé sur l'autoroute 40, en direction ouest, à la hauteur du boulevard Saint-Jean-Baptiste, à Anjou. Il a fait une chute de plusieurs mètres en tombant du viaduc pour atterrir sur la voie de service. Selon la Sûreté du Québec, M. Dion se trouvait seul dans son auto. Il est mort sur le coup.

PHOTO: La Presse

Deux privatisations importantes en 1987: Donohue, vendu à Quebecor, et Madelipêche

Le ministre Fortier soutient que ces privatisations ont profité à des intérêts québécois

BERNARD RACINE
Presse Canadienne
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec a poursuivi l'an dernier sa politique de confier certaines de ses activités à l'entreprise privée et a effectué deux importantes privatisations et quatre de moindre importance.

La privatisation la plus importante a été celle de Donohue, au montant de \$320 millions, conclue le 7 juillet dernier.

«On s'est aperçu que les appréhensions qu'avaient certaines personnes ne se sont pas concrétisées dans la mesure où on a vendu une entreprise du Québec à Quebecor, qui s'est allié à la British Printing and Communications Corporation, de Londres», a déclaré au cours d'une interview le ministre délégué à la Privatisation, M. Pierre Fortier.

«Le contrôle québécois a été maintenu et ça renforce de beaucoup le groupe Quebecor. Je crois qu'on a réalisé là deux objectifs fondamentaux: faire en sorte que le gouvernement se départisse de certaines activités et, qu'en ce faisant, il favorise l'entrepreneuriat québécois. Je crois qu'on a



M. Pierre Fortier

réalisé ces deux objectifs tout en allant chercher un prix important», a déclaré M. Fortier.

Autre privatisation importan-

te: celle de Madelipêche, aux Îles-de-la-Madeleine, dont l'acheteur a été choisi en février et qui a été conclue en novembre. Les acheteurs avaient pris le contrôle de la situation dès l'ouverture de la saison de la pêche, au mois de février.

«C'est la première fois que les Madelinots se prennent en mains. Et ça, c'est important. La mesure a favorisé l'entrepreneuriat des Îles-de-la-Madeleine. Il semble que ça a porté fruits», a commenté le ministre qui a révélé avoir été informé qu'au 10 octobre dernier, les prises nettes de la flotte de Madelipêche ont augmenté de 23 p. cent par rapport à l'an dernier et ont atteint 22 millions de livres de poisson.

M. Fortier en conclut que cette amélioration de la production est un résultat du changement de management et de gestion de la flotte ainsi que d'une meilleure collaboration entre les propriétaires de la flotte et le syndicat.

Dans le passé, a-t-il raconté, il est arrivé que le syndicat refuse de décharger avant le lundi matin un bateau de pêche qui arrivait le vendredi après-midi. «Ce n'était pas tellement la façon d'avoir du poisson de première qualité», a commenté M. Fortier.

Les relations aussi se sont améliorées de beaucoup, avec le résultat qu'on a, aux Îles-de-la-Madeleine, une entreprise qui est rentable et qui va créer plus d'emplois que par le passé, a commenté le ministre.

Québec a aussi effectué plusieurs privatisations qui, tout en étant de moindre importance, vont quand même dans le sens de favoriser les entrepreneurs québécois qui sont capables de prendre la relève du gouvernement du Québec.

La mine d'or Louvem, en Abitibi, a été vendue en novembre. Par le biais de SOQUEM, le gouvernement avait une participation de 22 p. cent dans cette mine.

Le gouvernement a vendu, en décembre, son importante participation dans la société de pêche de Newport, une transaction qui est passée presque inaperçue et qui a favorisé les pêcheurs de la Gaspésie.

Papier Cascades s'est porté acquéreur des 30 p. cent d'actions que possédait REXFOR dans Papier Cascades Cabano. REXFOR s'est aussi départie des actions qu'elle détenait dans Pano-for, de Normick Perron.

Le prochain Sommet économique des Sept sera centré sur les répercussions du krach

GORD MCINTOSH
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement Mulroney pourrait bien recevoir l'attention mondiale qu'il semble souhaiter ardemment lors du sommet économique des pays industrialisés qui se tiendra le 19 juin à Toronto. Mais les manchettes risquent de ne pas être exactement celles qu'il espère.

Ce qui avait commencé par une bonne idée à Paris, en 1975 — permettre aux chefs d'État de discuter tranquillement la façon de s'assurer mutuellement leur croissance économique — s'est considérablement modifié au cours des dernières années.

Le sommet annuel des sept principaux pays industrialisés — les États-Unis, le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, la France, le Canada et l'Italie — est devenu une séance de photos officielles et un spectacle bien orchestré mettant en vedette les chefs d'État, particulièrement ceux des pays les plus importants.

Mais la tournure prise par les événements depuis le krach boursier du 19 octobre laisse croire que cette année, les choses risquent de se passer autrement.

Au départ, il sera difficile pour le Groupe des sept pays, ou G-7 comme on les surnomme dans les milieux gouvernementaux, de faire fi de l'économie, comme ils

l'ont fait à Venise l'an dernier, à un moment où les marchés financiers internationaux traversent une zone de turbulences.

Position d'influence

En fait, le sujet non inscrit à l'ordre du jour portera probablement sur la capacité du G-7 de retrouver une position d'influence sur l'économie mondiale.

Lorsque les sept pays industrialisés ont émis un communiqué conjoint sur l'économie le mois dernier, un message très important se lisait entre toutes les platitudes et les phrases qui sonnent creux.

Il fallait comprendre que ces pays ne croient pas qu'ils peuvent risquer de tenir une rencontre spéciale sur l'économie mondiale.

Tout ce qu'une telle rencontre aurait démontré, c'est à quel point les préoccupations des chefs d'État sont éloignées de celles de leurs homologues.

L'Allemagne a développé une telle phobie envers l'inflation qu'elle préfère maintenir le couvercle sur sa propre croissance économique aux dépens de ses partenaires commerciaux.

Le Japon est irrité de se faire continuellement rappeler que c'est à son tour de soutenir l'économie américaine. Les États-Unis continuent de se cacher derrière des mesures protectionnistes et une dette phénoménale comme réponses aux difficultés économiques actuelles.

Le G-7 a préféré réitérer ses soi-disant efforts pour stabiliser le dollar américain. Et le dollar américain, bien sûr, continue de chuter.

S'il se redresse un peu, c'est grâce aux milliards de dollars (plus de \$150 milliards depuis 1985) que les banques centrales de ces pays auront investi pour tenter l'impossible.

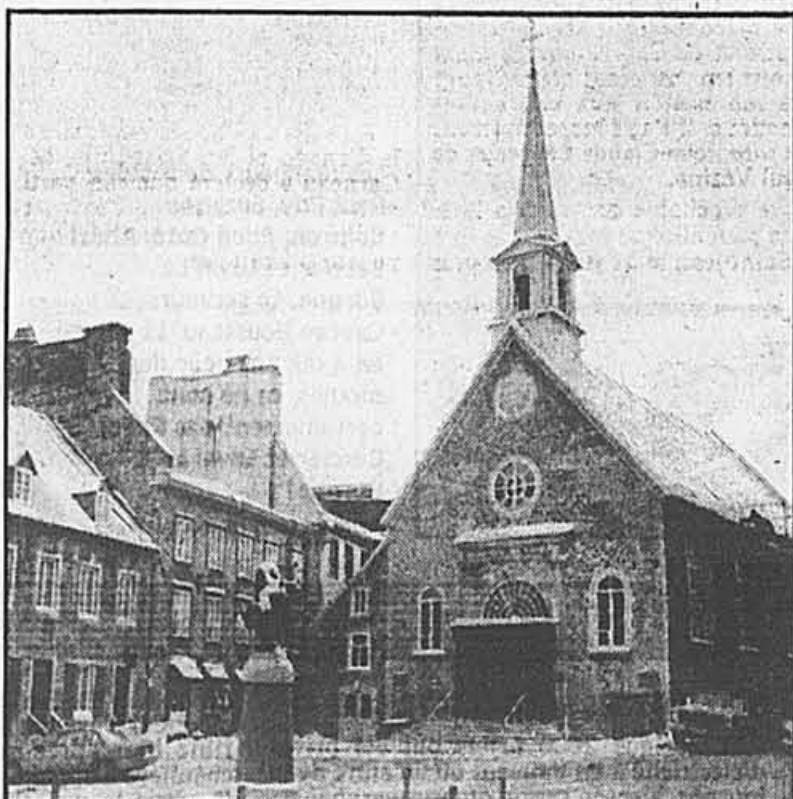


PHOTO LASER CP

L'église Notre-Dame des Victoires qui fêtera son 300ième anniversaire en mai prochain est une des plus anciennes églises au pays.

Notre-Dame des Victoires fêtera son 300e anniversaire

BERNARD RACINE
Presse Canadienne
QUÉBEC

L'église Notre-Dame des Victoires aura 300 ans en mai mais le curé de la paroisse ne sait pas encore si des fêtes marqueront ce tricentenaire.

L'église, située Place Royale, sur le site même de l'ancienne «Abitation» de Champlain, dans la basse-ville de Québec, est une des plus anciennes et des plus pittoresques du pays.

C'est le gouverneur de Denonville qui, en l'absence de Mgr de Laval et de Mgr de Saint-Vallier, a posé la première pierre de l'église qui n'a été terminée qu'en 1690.

Le curé actuel de la paroisse,

l'abbé Roger Guimond, au cours d'une interview téléphonique, a admis qu'il n'existait même pas un comité pour s'occuper de marquer ce tricentenaire d'une façon ou d'une autre.

Le ministère des Affaires culturelles, qui est sûrement au courant du prochain tricentenaire, s'occupe probablement d'en préparer les célébrations, a déclaré le curé Guimond.

Un porte-parole du ministère des Affaires culturelles a révélé que ni la Direction du patrimoine, ni la Direction de la région de Québec n'ont reçu de demande de s'occuper de préparer des célébrations.

Le ministère des Affaires culturelles, a expliqué le porte-parole, ne prend jamais l'initiative de préparer des fêtes de ce genre.

«Le ministère peut tout au plus amener la direction de la paroisse à prendre conscience de l'importance de l'anniversaire au point de vue historique et patrimonial. Mais c'est à la fabrique de la paroisse d'être la première initiatrice de la préparation des fêtes.»

De même, a dit M. Guimond, l'archevêché est au courant de l'anniversaire prochain, puisque M. le cardinal Vachon y a fait allusion dans son allocution à l'occasion des souhaits du Nouvel An. Il est donc probable que l'archevêché s'occupe aussi de préparer un programme de fêtes.

Quant à la paroisse, dit M. Guimond, il faudra attendre à la fin du mois d'avril, alors que seront terminées les réparations à l'orgue de l'église, pour qu'il puisse être question de penser à préparer une célébration du tricentenaire vers la fin de l'été. D'ailleurs le curé n'entrevoit pas une fête d'envergure.

La secrétaire de Pat Carney subira son procès le 5 février

Presse Canadienne
OTTAWA

Le juge Hugh Poulin, de la Cour de district, a remis au 5 février la cause de Marie-Antoinette Ménard, 27 ans, ancienne secrétaire privée du ministre du Commerce, Mme Pat Carney.

Elle est accusée d'avoir pris une somme indéterminée d'ar-

gent dans la petite caisse du bureau de Mme Carney.

Marie-Antoinette Ménard, qui a remis sa démission avant que l'accusation de fraude ne soit portée le 17 mars dernier, travaillait pour le ministre depuis deux ans.

Son avocat, Me Richard Adelman, a dit qu'elle répondra probablement à l'accusation au moment de sa prochaine comparution devant le tribunal.

LA LANGUE BIEN PENDUE

PAR LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

La Presse du dimanche offre avec plaisir à ses lecteurs, la langue bien pendue, chronique conçue et réalisée par la Société des traducteurs du Québec, afin d'aider les citoyens en toute simplicité à s'exprimer et à écrire plus facilement. La source de la chronique est identifiée chaque semaine en fin de texte.

Faites-vous dans les draps ou dans le charbon?

faire
C'est le verbe le plus riche d'emploi de la langue française (le dictionnaire Robert en relève 277 emplois différents): on fait la vaisselle, comme on fait ses études; en vacances, on fait l'Espagne, avant de revenir à son lieu de travail faire de l'argent. Si vous faites régulièrement vos emplettes dans un magasin, on vous fera un prix. Mais faites l'important et on ne vous recevra plus. Un vendeur vous répondra qu'il ne fait pas tel produit.

Littérature le tour, aujourd'hui équivoque: Faire dans les draps (être négociant en draps) Mais on peut dire: Faire dans le charbon, la couture, le vin, etc. Il est inutile de citer tous les cas d'emploi du verbe faire. Ils sont bien nombreux et il est recommandé de remplacer, quand cela se peut, le verbe faire par un verbe plus précis.

Il faut pourtant examiner plus particulièrement deux cas:

Faire plus l'infinif: Je l'ai fait manger. Je l'ai fait manger de la viande. En général, quand le verbe infinitif est sans complément ou avec un complément qui n'est pas direct, les pronoms compléments de fait sont le, la, les: Je la fais partir d'ici: Je les ai fait disparaître.

Si le verbe infinitif a un complément direct, il faut employer lui, leur.

Comparez les deux exemples suivants: Je les ai fait travailler. Je leur ai fait résoudre un problème; dans ce cas, le verbe infinitif résoudre a un complément direct: un problème.

Notons que dans ce cas le participe fait est toujours invariable.

Ne faire que de: cette locution signifie venir juste de

Il ne faut pas la confondre avec ne faire que qui a le sens de se contenter de «ou» ne pas cesser.

Il ne fait que manger (il ne cesse pas de manger).

Il ne fait que de manger (il vient juste de manger).

Il n'a fait que le strict nécessaire (il s'est contenté de faire le strict nécessaire).

grâce à
Grâce à introduit une cause favorable à cause de introduit une cause non favorable. On dira donc: J'ai été reçu à mon examen grâce à ma science. J'ai échoué à cause de mon ignorance.

hériter
Comment construire ce verbe quand vous voulez préciser à la fois la nature de l'héritage et la personne qui vous permet d'en bénéficier? Le problème se pose, car, d'un côté, on peut dire: J'ai hérité d'une automobile, et, de l'autre, on doit dire: J'ai hérité de mon père.

En fait, on peut également dire, bien que ce soit un peu archaïque: J'ai hérité une automobile, mais on ne peut jamais dire: J'ai hérité mon père.

Il faut donc écrire: J'ai hérité une automobile de mon père: seule la personne dont on a hérité est précédée de la préposition de

personne
Personne a étymologiquement un sens positif qu'il conserve:

Dans les phrases interrogatives: Avez-vous vu personne au cours de votre randonnée? Personne signifie ici «quelqu'un».

Dans les propositions commençant par sans que et avant que: Je voudrais aller à cet endroit sans que personne puisse me voir.

Pour employer personne négativement, il faut lui adjoindre la négation ne, ne... plus ou ne... jamais. Personne ne viendra plus ou ne viendra jamais.

rien

On sera étonné d'apprendre que ce pronom signifie étymologiquement «une chose». Il a une valeur négative lorsqu'il est accompagné de ne, ne... plus ou ne jamais, et positive dans des propositions négatives et interrogatives: Y a-t-il rien que je puisse faire pour vous? (rien = quelque chose). Sans rien faire (= sans faire quelque chose). Comme personne, il a aussi ce sens positif après les locutions avant que et sans que: Nous vite avant que rien ne nous arrive.



LISE BOURBEAU,
psychothérapeute et Fondatrice des Centres ÉCOUTE TON ORP.

Votre corps vous parle... Écoutez-vous?

Vous vous demandez sûrement: «Qu'est-ce que mon corps peut bien me dire?» Écouter son corps, c'est tout simplement apprendre à écouter ses vrais besoins, autant du point de vue physique, mental qu'émotionnel.

Saviez-vous qu'à chaque fois que vous n'écoutez pas vos vrais besoins, c'est-à-dire que vous allez à l'encontre des lois naturelles et spirituelles, votre corps vous envoie un signal?

Eh bien oui, tel est le cas! Probablement que vous ne saviez pas que c'était un signal ou étiez-vous conscient que votre corps vous parlait mais vous ne saviez pas ce qu'il cherchait à dire!

Voici quelques signaux: mauxaises, maladies, accidents, émotions (peurs, culpabilités, etc.), problèmes de poids, trop ou pas assez de nourriture, manque d'énergie, trop ou pas assez de sommeil, consommation d'alcool et de drogues! Aussitôt qu'un ou plusieurs de ces signaux apparaissent, le message est qu'à ce moment il y a quelque chose que vous faites, dites ou pensez qui n'est pas bénéfique pour vous.

Vous arrêtez-vous de temps à autre pour vous demander vraiment ce que vous voulez? Sinon, fixez-vous l'objectif suivant: «Si toutes les circonstances étaient parfaites, selon mon goût, qu'est-ce que je ferais, penserais ou dirais?» Écoutez la réponse... et faites-le! C'est l'action qui fait toute la différence dans votre vie. Tant que vous ne passerez pas à l'action, vous continuerez à sentir un malaise et votre corps vous parlera de plus en plus fort!

382-7361 POUR RÉGIONS EXTÉRIEURES OU SANS FILS 1-800-361-3834

Lise Bourbeau

N.B.: Je vous rappelle que ma conférence sur les relations parent-enfant a lieu ce soir au Cégep Maisonneuve. Au plaisir de vous rencontrer là. Entrée 10\$.



Centre de croissance et de maîtrise
ÉCOUTE TON CORPS
MONTRÉAL 382-7361 / EXTÉRIEUR 1-800-361-3834
8882, ST-DENIS, MONTRÉAL H2P 2H2

loto-québec

Résultats

Tirage du 88-01-09

Vous pouvez
miser jusqu'à
20 h le mercredi
et le samedi

16 17 23 28 32 45

No complémentaire: 34

GAGNANTS LOTS

6/6	0	4 021 407,80\$
5/6 +	9	95 509,20\$
5/6	344	1 910,80\$
4/6	18 918	66,80\$
3/6	339 574	10,00\$

Ventes totales: 18 782 468,00\$

PROCHAIN GROS LOT
(APPROXIMATIF):

Tirage du 88-01-09

Vous pouvez
miser jusqu'à
20 h
le samedi

7 9 18 29 38 41

No complémentaire: 17

GAGNANTS LOTS

6/6	1	628 255,00\$
5/6 +	1	45 361,00\$
5/6	72	420,00\$
4/6	3046	44,60\$
3/6	47 114	5,00\$

MISE-TÔT: 17 22 30 31

GAGNANTS LOT

117 427,30\$

PROCHAIN GROS LOT
(APPROXIMATIF): 500 000,00\$

VENTES TOTALES: 1 644 954,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec

Provincial

Tirage du
88-01-08

NUMÉROS	LOTS
4143840	500 000 \$
143840	50 000 \$
43840	1 000 \$
3840	100 \$
840	25 \$
40	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

La Mini

Tirage du
88-01-08

NUMÉROS	LOTS
978274	50 000 \$
78274	5 000 \$
8274	250 \$
274	25 \$
74	5 \$
97827	1 000 \$
9782	100 \$
978	10 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas d'officialie, cette dernière a priorité.

Les libéraux fédéraux toujours en tête avec 38 p. cent d'appuis, selon Goldfarb

Canadian Press
TORONTO

Le Parti libéral demeure le plus populaire parmi les électeurs canadiens, mais les conservateurs gagnent du terrain pour se rapprocher des néo-démocrates, révèle un sondage rendu public vendredi.

Le sondage, effectué pour le compte du *Toronto Star* par la maison Goldfarb Consultants, indique que si des élections fédérales devaient avoir lieu prochainement, les libéraux pourraient compter sur le soutien de 38 p.

cent des électeurs qui ont déjà fait leur choix, tandis que le NPD et les conservateurs recueilleraient respectivement 34 et 28 p. cent des votes.

Comparativement à un sondage publié en juin par le quotidien *Toronto Star*, les conservateurs gagnent quatre points, le NPD améliore sa position de trois points, et les libéraux perdent un point dans les intentions de vote des Canadiens.

L'enquête a été menée auprès de 1 000 électeurs après que l'entente sur le libre-échange canado-américain eut été conclue, le 11 décembre dernier, mais avant qu'elle ne fut signée par le prési-

dent Ronald Reagan et le premier ministre Brian Mulroney.

Si l'on tient compte des différentes possibilités de répartition des votes des indécis, des élections tenues actuellement pourraient donner les résultats suivants: entre 34,8 et 41,2 p. cent pour les libéraux; entre 30,8 et 37,2 p. cent pour les néo-démocrates; et entre 24,8 et 31,8 p. cent pour les conservateurs.

Le sondage indique que les libéraux obtiennent les meilleurs résultats au Québec et en Ontario, tandis que le NPD peut compter sur ses meilleurs appuis en Colombie-Britannique.

Avec 35 p. cent des intentions de vote, le NPD fait néanmoins bonne figure au Québec, ce qu'a souligné hier M. Michel Agnaffé, co-président du NPD-Canada. Réagissant aux résultats du sondage, M. Agnaffé se dit très satisfait de la «solidité des appuis» qu'obtient le NPD au Québec, comme dans l'ensemble du Canada. «Nous sommes très encouragés», ajoute-t-il.

Un autre sondage effectué pour le *Globe and Mail* le mois dernier accordait 37 p. cent des intentions de vote aux libéraux et 32 p. cent aux conservateurs, qui devançaient ainsi de deux points le NPD.

Libre-échange: les fermiers de l'Ouest menacés de représailles

Presse Canadienne
WINNIPEG

Les fermiers canadiens seront l'objet de représailles s'ils essaient de profiter de l'accord de libre-échange pour vendre plus de blé aux États-Unis, a indiqué hier le dirigeant d'une organisation de fermiers américains.

Jim Miller, président de l'Association nationale des producteurs de blé, établie à Washington, a avisé les fermiers canadiens de ne pas tirer profit de ce qu'il a qualifié d'accord injuste pour les cultivateurs américains.

«Si vous voulez vraiment que l'accord de libre-échange soit un succès, il serait alors dans votre intérêt de vous limiter vous-mêmes», a déclaré M. Miller lors du congrès annuel de l'Association des producteurs de blé de l'Ouest canadien.

«Sinon, vous risquez de vous apercevoir qu'il existe un important mouvement d'opposition aux États-Unis qui pourrait certainement nuire aux objectifs généraux que nous partageons tous.»

Garneau croit que les conservateurs se sont coulés avec les frégates

RAYMOND GERVAIS

Le député de Laval-des-Rapides à Ottawa, M. Raymond Garneau, s'est dit très satisfait hier, du dernier sondage qui place les libéraux bon premier, dans les intentions de vote des Canadiens devant le NPD et les Conservateurs.

M. Garneau a fait cette déclaration dans le cadre d'une conférence de presse, convoquée à la suite d'une réunion du Conseil de direction du Parti libéral du Canada qui se tenait hier à Montréal, au cours de laquelle M. Garneau a blâmé le gouvernement Mulroney dans l'affaire des chantiers maritimes en octroyant tous les contrats des frégates des Forces canadiennes à des chantiers navals du Nouveau-Brunswick.

Selon M. Garneau, Brian Mulroney a délibérément brisé ses engagements électoraux en agissant de la sorte et contribuera à la perte pour le Québec de plusieurs centaines d'emplois. «Les carnets de commande des chantiers navals de Lauzon sont à toutes fins inexistantes à partir de 1991-92», a-t-il dit.

M. Garneau a aussi fustigé le gouvernement conservateur pour son manque d'énergie dans les négociations en cours avec les Américains sur les moyens à prendre pour sauver les lacs et les forêts canadiennes contre les pluies acides. «Le premier ministre s'est contenté durant trois années de «flatter» le président Reagan et maintenant, à la veille des élections, il commence à



M. Raymond Garneau

montrer ses muscles», a déclaré M. Garneau.

«Ce gouvernement a perdu la confiance des électeurs et les sondages le prouvent», a expliqué M. Garneau.

Le député de Laval-des-Rapides a aussi annoncé que les libéraux des circonscriptions de Drummond et de Charlebourg avaient choisi leur candidat officiel pour les représenter aux prochaines élections. Il s'agit respectivement de MM. Jean-Claude Lagacé et de Paul Vézina.

La prochaine convention libérale pour élire un candidat se fera à Saint-Jean le 31 janvier où plus

de 4 000 membres devront se choisir un représentant.

Finalement M. Garneau a déclaré que l'enjeu des prochaines élections portera pour les libéraux sur les grandes préoccupations canadiennes comme l'environnement, le troisième âge, les jeunes sur le marché du travail ainsi que sur les questions du développement régional.

Au sujet du libre-échange entre le Canada et les États-Unis, M. Garneau a déclaré que son parti était en faveur, mais que l'entente conclue entre Reagan et Mulroney ne leur plaisait pas.

Informers



Les journalistes courent toujours des risques lorsqu'ils ont à couvrir des événements importants dans des pays en proie à la violence des armes. Cette photo a été prise le 30 novembre dernier à Port-au-Prince alors que des journalistes et des caméramen fuient le tir d'un groupe d'hommes armés.

Haïti, au péril de sa vie

CLAUDE GRAVEL
Directeur
de l'information



CLAUDE GRAVEL

Les journalistes qui couvraient les élections haïtiennes du 29 novembre ont eu la peur de leur vie lorsqu'ils ont vu des civils leur tirer dessus. Froideur. Délibérément. Deux reporters en sont morts; quatre autres ont été blessés. Il y a de quoi en avoir des frissons dans le dos.

Le chef de la section des nouvelles internationales à *La Presse*, Gilles Toupin, était sur les lieux depuis le 20 novembre. Comme la centaine d'autres correspondants de presse, il n'avait pas prévu que la journée électorale se terminerai brutalement dans le sang, les cris et la terreur. Qui pouvait d'ailleurs le prévoir?

Quelques heures avant que les Haïtiens ne se rendent voter en ce dimanche noir, l'atmosphère était calme à Port-au-Prince et dans les autres villes de «la perle des Antilles». Encouragée par la détermination, voire le courage du Conseil électoral provisoire, la population était déterminée à se donner un gouvernement démocratiquement élu.

Mais la soif de pouvoir et la folie auront tout fait rater. Dans leurs jeeps blanches, les hommes de main, dont on dit qu'ils sont plus pauvres que ceux qu'ils assassinent pour \$10 ou \$15 par jour, ont contribué à maintenir leurs compatriotes dans la misère et l'isolement. Car, que signifiaient pour ces six millions d'Haïtiens les élections du 29 novembre, sinon la liberté retrouvée et, avec elle, l'espoir d'améliorer leur sort?

Les hommes à la mitraille, qui avaient fauché trop de vies humaines en ce 29 novembre, ont continué leur œuvre de terreur en se tournant vers les journalistes. Le but? Faire fuir ces oreilles et ces témoins, venus du monde entier, qui racontaient ce qui se passait vraiment en Haïti. Les faire fuir et, avec leur départ, ainsi priver le peuple de ces alliés naturels.

Car il est bien évident — tout le monde l'aura compris, à commencer par le Conseil national de gouvernement — que les correspondants étrangers s'étaient pris de sympathie pour les hommes et les femmes qui, ne sachant parfois ni lire ni écrire, tenaient à inscrire leurs choix sur les bulletins de vote.

Gilles Toupin se rappelle de la nuit de terreur que les journalistes étrangers ont vécu à l'Hôtel Holiday Inn Plaza, devant lequel étaient garées, phares éteints, trois de ces jeeps blanches qui, quelques heures plus tôt, avaient répandu la mort dans les rues de la capitale. Le lendemain, il va sans dire que la majorité des journalistes étrangers quittaient le pays.

Comment se dérouleront les élections du 17 janvier prochain? On sait qu'il n'y aura plus de journalistes dans les bureaux de scrutin et que le gouvernement n'acceptera plus les observateurs étrangers. Les élections auront-elles alors toutes les chances d'être truquées? La population, après le dimanche sanglant de novembre et l'absence de garanties quant au respect de sa volonté, ira-t-elle voter?

La tentation serait forte de dire que ce pays peut être laissé à ses problèmes puisque, maintenant, c'est au péril de sa vie que l'on doit y exercer sa profession: informer. C'est une tentation à laquelle il ne faut pas céder. Les journalistes qui parcourent le monde au gré

des guerres et des révolutions n'ont pas toujours la partie facile. Mais il savent qu'un certain nombre de «règles du jeu» sont respectées par toutes les parties.

Il y a toujours eu des journalistes qui sont morts en «couvrant» des conflits. Mais les journalistes ne sont jamais des cibles pour les belligérants, sauf s'ils peuvent servir de monnaie d'échange. Le plus souvent, les représentants des médias suivent une guerre ou une révolution à partir d'un des camps en présence. Les risques sont réduits au minimum.

En Haïti, aucune règle ne tient. Nous le savons maintenant. Dans le climat de xénophobie que le gouvernement tente de créer en dénonçant à tout propos les puissances étrangères, les journalistes américains, canadiens ou européens risquent de recevoir des coups. Ces risques sont d'autant plus élevés que leur profession les force à se montrer à découvert dans tous les endroits où quelque événement peut se passer.

Depuis hier, notre collègue Jooneed Khan est en Haïti. Il doit y couvrir les élections de dimanche prochain et, préalablement, nous décrire la situation sociale et politique qui y prévaut. Khan n'entend pas jouer les héros. Mais sa longue expérience des reportages à l'étranger, dans des situations parfois critiques, a aiguisé ses réflexes.

Ces dernières années, Jooneed Khan a notamment parcouru le Cambodge (la guérilla y sévissait), l'Inde après l'assassinat de Mme Indira Gandhi, la Jamaïque durant les élections de 1980 qui ont fait 1 000 morts, le Bangladesh, Israël et les territoires occupés, l'Afrique australe.

Malgré tout, un journaliste n'est pas un soldat. Il n'est pas armé. Il n'est pas préparé à affronter un groupe d'individus qui voudraient lui faire un mauvais parti.

Nous savons que l'ambassade des États-Unis à Port-au-Prince avait donné, en novembre dernier, une certaine forme d'assistance aux journalistes américains qui couvraient les élections. Un employé du gouvernement les suivait dans l'hôtel où ils étaient logés et maintenait constamment le contact avec l'ambassade des États-Unis. En tout temps, du personnel qualifié aurait pu intervenir pour dégager des journalistes américains d'une mauvaise situation. Cela a d'ailleurs été fait le 29 novembre.

Les journalistes canadiens n'ont pas alors bénéficié des mêmes avantages de la part de notre ambassade, en dépit de l'affabilité de son personnel. C'est pourquoi l'Éditeur adjoint de *La Presse*, Michel Roy, est intervenu la semaine dernière auprès du ministre des Affaires extérieures du Canada pour s'assurer qu'en cas de dégradation rapide de la situation en Haïti, tout soit mis en œuvre pour porter secours aux journalistes canadiens dont la vie serait en danger. Sa requête fut écoutée avec attention.

Qu'est-ce à dire? Les journalistes ont-ils plus de droits que les autres ressortissants canadiens? Les journalistes se méfient-ils dorénavant à couvrir des conflits internationaux sous la protection des fonctionnaires ou même des soldats canadiens? Non. Il est en effet essentiel que les journalistes gardent leur pleine et entière liberté, et c'est parfois au risque de leur sécurité personnelle qu'ils en payent le prix.

Cette requête signifie seulement que dans un pays où le Canada compte près de 2 000 ressortissants (dont près de 400 missionnaires), les journalistes canadiens doivent compter sur le soutien de leur ambassade si leur vie est en péril et que les autorités locales ne peuvent ou ne veulent leur porter secours.

Des projets plein la tête

Louise Deschâtelets vous invite à

Expo habitat
du Montréal Métropolitain



Un carrefour complet d'idées neuves sur la construction, rénovation et décoration:

- 215 exposants occupant tout le Palais des Congrès;
- maison automatisée érigée sur le site;
- 8000 pi² sur le design intérieur;
- carrefour d'information regroupant plusieurs associations;
- centre de rénovation et de décoration;
- salles de bains à faire rêver.

du 8 au 17 janvier, Palais des Congrès de Montréal

En collaboration avec

Fiducie
du Québec

Meubles
Pascal

BRICO

Vacances

CRANE

MITSUBISHI



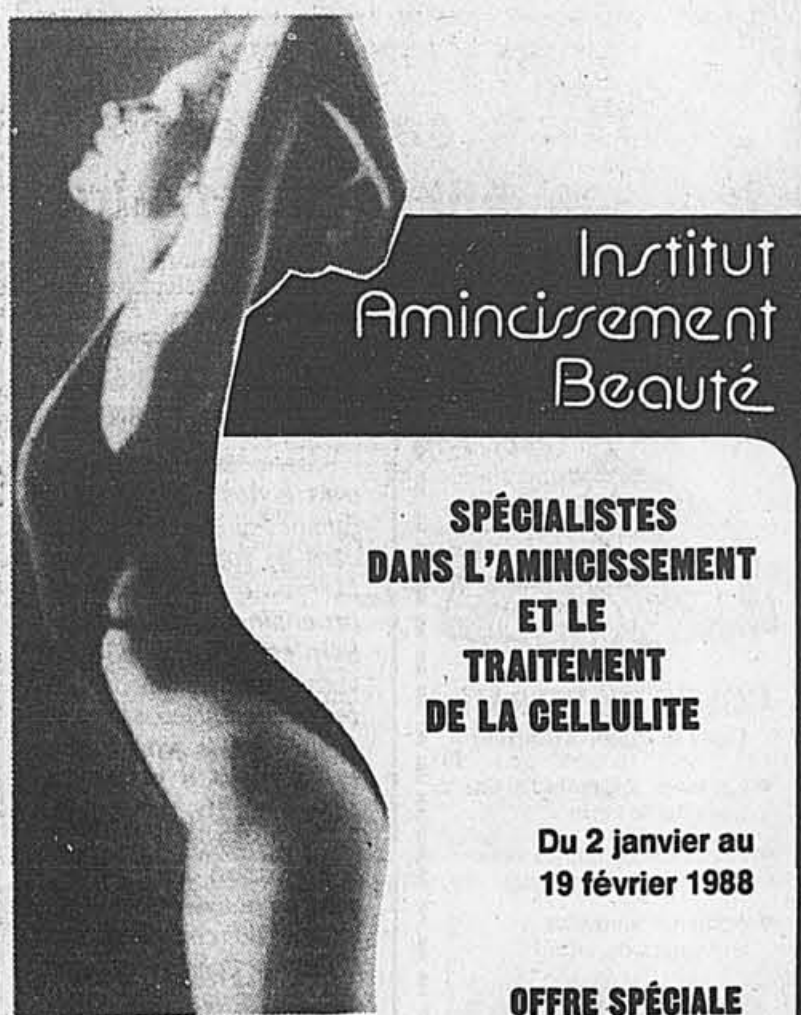
Îles Turks & Caicos:

Le nouveau soleil des Caraïbes
VOUS PAYEZ SEULEMENT L'HÔTEL

L'office du Tourisme des îles Turks & Caicos Tours dans une promotion conjointe offrent le transport gratuitement.

Départs tous les samedis
Consultez votre agent de voyages

Turks & Caicos Tours



Institut
Amincissement
Beauté

SPÉCIALISTES
DANS L'AMINCISSEMENT
ET LE
TRAITEMENT
DE LA CELLULITE

Du 2 janvier au
19 février 1988

OFFRE SPÉCIALE
SUR LA CURE DE
15 BOUES VOLCANIQUES ET ALGUES MARINES

Inscrivez-vous et courez la chance de gagner un séjour d'une semaine (transport inclus) au Centre de Thalassothérapie de Paspébiac (Gaspésie) date de votre choix.

Consultation gratuite
Appelez dès aujourd'hui
pour rendez-vous

Montréal: 254-9484
Laval: 661-6550
Repentigny: 585-7264

Les communautés

Des Montréalais venus du Maroc se racontent



LILY TASSO

L'ouvrage « Juifs marocains à Montréal: témoignages d'une immigration moderne », paru récemment chez VLB, fait l'objet

d'un nouveau lancement aujourd'hui au Centre communautaire juif, au cours d'une conférence-brunch et avec le concours des auteurs, Marie Berdugo-Cohen, Yolande Cohen et Joseph Lévy. Les deux premières, la mère et la fille qui est professeur d'histoire à l'UQAM, sont natives de Meknès. M. Lévy, anthropologue, à l'UQAM également, est né à Casablanca. Tous trois travaillent à ce projet depuis 1979. Leur but: faire une première réappropriation de leur histoire deux fois millénaire et se faire connaître au Québec de la communauté francophone de façon accessible.

Ils sont entre 12 000 et 15 000, les Juifs d'origine marocaine arrivés depuis une vingtaine d'années à Montréal. Avec près de 10 000 autres venus d'Égypte, ils forment une importante communauté sépharade francophone à côté de la majorité achkénaze aux racines européennes ou plutôt est-européennes, majoritairement anglophone.

Les premiers parlent le judéo-arabe, une langue où se mêlent à côté de l'hébreu et de l'arabe, des vocabulaires d'origine espagnole et

berbère. Les seconds s'expriment en yiddish ou judéo-allemand. Au début, les différences de langue et de culture pouvaient être sources de conflits entre les deux communautés; on en décèle de moins en moins.

« Le mouvement indépendantiste a aidé la communauté juive établie ici de longue date à regarder avec d'autres yeux les francophones », pense Yolande Cohen.

Si le Québec n'avait pas revendiqué le français comme langue officielle, les Juifs sépharades se seraient sans doute tournés vers l'anglais. Au contraire, la com-

munauté juive marocaine s'est organisée en français; de plus, c'est ici que s'est tenu son premier rassemblement mondial et c'est ici également qu'a été créée l'Union mondiale des Juifs de langue française. Par ailleurs, la quinzaine sépharade, organisée depuis plusieurs années à Montréal, a permis de découvrir plusieurs talents. L'exemple le plus frappant: Michel Boujenah, vedette du film *Trois hommes et un couffin*, nord-africain lui aussi, qui vient cependant de Tunisie.

Un patrimoine à conserver

La communauté juive marocaine est fière de son passé. Implan-

tée au Maroc bien avant la conquête arabe, elle s'est disloquée en moins de 30 ans avec le départ de 300 000 de ses membres, laissant 10 000 seulement au pays d'origine.

Ce passé reste pour les aînés un paradis perdu et pour tous, un patrimoine à conserver. Aussi était-il urgent de recueillir les récits de vie des femmes d'abord et des personnes âgées avant leur disparition. Marie Berdugo-Cohen s'est attelée à cette tâche, comme à celle de traduire en français les témoignages donnés en judéo-arabe, une langue imagée et savoureuse, riche en proverbes. Le résultat de ses efforts, « une avalanche de confidences », trente récits couvrant 2 000 pages de texte dont plusieurs livrés quelque temps seulement avant le décès des conteurs. Elle se félicite d'avoir interviewé entre autres un centenaire, une nonagénaire et une octogénaire.

Six récits ont été publiés dans ce volume de 210 pages, dédié aux parents de Mme Berdugo-Cohen ainsi qu'aux conjoints et aux enfants des auteurs. Il a fallu faire des choix afin d'éviter les redondances et de s'assurer que tous les âges étaient représentés. « Nous voulions voir les ruptures et les continuités entre les trois générations », explique Joseph Lévy.

Pour la plupart, l'insertion ici n'a pas éliminé la référence au passé, c'est-à-dire au mode de vie traditionnel. Elle a même suscité chez certains une nouvelle prise de conscience de l'identité juive qui va au-delà de la religion.



Trois auteurs d'origine juive marocaine, soucieux de préserver leur patrimoine: de gauche à droite, Joseph Lévy, Marie Berdugo-Cohen et Yolande Cohen. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

BLOC NOTES

CULTURES ARMÉNIENNES ET FRANCOPHONIES

L'Institut Simone de Beauvoir, Le Centre de recherches sur la diaspora arménienne (CRDA) et le Centre de recherche et d'enseignement sur la francophonie organisent une table ronde sur *Les cultures arméniennes et les francophonies: Perspectives de femmes*, le mercredi 13 janvier, de 19 h à 21 h, au Faculty Club de l'université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve ouest, 7e étage. La prof. Mair Verthuy animera cette table ronde à laquelle participeront Mirella Arahamian, peintre-graveuse, Maryvonne Kendergi, musicienne, et Lily Tasso-Hovsepian, journaliste. Renseignements: 848-2373.

PÊCHE SUR LA GLACE

La Société Japon du Canada organise une partie de pêche sur la glace à Sainte-Anne-de-la-Pérade dimanche prochain. Le départ de Montréal aura lieu à 7 h 30 à la station de métro Papineau et le retour, vers 16 heures de Sainte-Anne. La partie est ouverte également aux non membres. Renseignements: Mme Bolduc 721-0052.

Oui à la constitution US

Agence France-Presse

CORNWALL, Connecticut

Après avoir réfléchi deux siècles, les habitants de la localité de Cornwall, dans le Connecticut, ont ratifié hier la Constitution des États-Unis.

Bravant la neige, quelque 60 des 800 électeurs inscrits de la commune se sont patriotiquement présentés à la mairie pour se prononcer à main levée sur la ratification du texte, adopté par le reste du pays en 1788.

La Constitution a été approuvée à l'unanimité moins une voix: celle de M. Monte Dunn, un

journaliste local deux fois candidat au Congrès américain sous l'étiquette du Parti libéral, petite organisation militante notamment pour la suppression de tout gouvernement central.

« Peu de gens dans ce pays auront eu la chance de voter pour la Constitution », a fait remarquer l'un des électeurs.

Le 9 janvier 1788, Matthew Patterson, le seul délégué de Cornwall présent à la convention de ratification d'Hartford, avait voté contre la Constitution rédigée un an auparavant à Philadelphie. L'autre délégué, Edward Rogers, était absent.

De l'huile de bananes a fait périr 34 personnes

Agence France-Presse

HONG KONG

Deux hommes et une femme qui transportaient de l'huile de bananes dans un seau auraient involontairement provoqué l'incendie du train de Canton à Xian dans lequel 34 personnes ont péri jeudi, annonce hier l'agence Chine Nouvelle.

Citant un rapport de police, l'agence précise que des éclabou-

sures d'huile, inflammable, ont pris feu parce qu'un homme brûlait quelques vieux papiers à proximité du seau accompagnant les trois passagers.

Le wagon transportait 150 personnes lorsque l'incendie a éclaté, ajoute l'agence, suggérant ainsi que le wagon appartenait à la classe dite des « sièges durs » dans lesquels traditionnellement les Chinois s'entassaient pour des voyages au long cours.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Loberge 728-4334. *** FINANCEMENT tous genres disponibles. Consultez Pierre, 342-9230, WESTLOCK CRT.

NOTAIRE, 1ère et 2e hyp. 849-4115, 508-773-5257.

1ère et 2e hypothèque, Rapide. FINANCEMENT L.T.E. 845-2377.

1ère et 2e HYPOTHEQUE 85% de l'évaluation sur immeuble CREDIT VIA. 253-3334

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE, Fond de commerce de restaurant dans un site exceptionnel d'une bâtisse de pierre de 132 ans à St-Jérôme. Contacter M. Lefebvre, 1-438-3126 ou 1-438-7800.

ACHETONS BREVET Inventeurs commerce etc. Argent disponible 577-8583

AGENCE de voyage à vendre, en opération depuis 10 ans à Cowansville, 514-261-4898.

AUBAINE: 3 boutiques "Prêt à porter" pour dames (Laurénaides). Excellent chiffre d'affaires. Pour rendez-vous au 671-6244.

AUBAINE Pour vente rapide, café bistrot, rue St-Denis. Cause autre entreprise. 271-8825, 422-2439, 356-4538.

BAR LAITIÈRE franchise Molitor Québec, ultra moderne, bien situé, bon bol. Soir 648-1530

BOULANGERIE d'art floral et décoration 515-0000. Jour 367-4617, soir 364-4610.

285-7111

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

EMPLACEMENT commercial avec bâtisse à Joliette, site idéal pour dépanneur, étude à l'appui, 514-759-5511

FAST FOOD Centre d'achat No 1, nouveau concept à Montréal, opportunité de franchise. (Vente cause autre entreprise) Demandez JACQUES 351-5579

RECHERCHE financement pour commerce, 35 000\$, possibilité 20 à 25% d'intérêt, durée 3 ou 5 ans, garanties offertes. 526-2774

RECHERCHONS investisseurs pour expansion d'un centre de vacances familiale. 488-8644.

UNE FIRME comptable en pleine expansion est à la recherche d'un(e) partenaire (préfé.) à investir afin de continuer l'expansion. S.V.P. téléphonez au 489-0866.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

CONSTRUCTION Société immobilière recherche associés pour développement industriel et commercial, participation minimum \$10 000; rendement garanti. M. Gauthier 646-6440.

IMMOBILIER. Société en gestion immobilière recherche associés pour différents projets d'acquisition. Participation minimum \$20 000 et plus. Jusqu'à 50% des actions disponibles par immédiate. Placement sécurisé, rendement garanti par hypothèque, dividende payable annuellement. M. Lefebvre, 844-5285

714 FRANCHISES

BOULANGERIE de pâtisseries et de desserts, capital \$20 000, 674-4511.

715 SERVICES FINANCIERS

FONDS pour commerce, industrie, affaires, placements, etc. DENCOL MTG - 342-1354

718 ARGENT DEMANDE

AVONS demandes 1re, 2e hyp. taux intéressants, notaire, 525-2661

BESOIEN argent 1ère 2e hyp. sur priorités, notaire 728-4334.

BESOIEN ARGENT: 1re hypothèque, bonne valeur. 636-1514.

FINANCEMENT demandé sur 1re hypothèque, motel situé en Floride, évaluation 600 000 \$ U.S., hypothèque existante 140 000 \$ U.S., désirez refinancer pour une hypothèque globale de 350 000 \$ U.S., pavez les termes aux États-Unis ou au Canada. Toutes informations traitées confidentielles. La Presse, Référence 2321 C.P., 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

725 TENUE DE LIVRES, DÉCLARATIONS D'IMPÔT

COMPTABILITÉ, tenue de livres, incorporation de qualité, 469-9556.

728 ASSURANCES

BUREAU d'ajustement indépendant, recueille les services d'un expert en sinistre avec expérience, consultez avec Mme. Huest 387-7551



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Élections haïtiennes dénoncées

Jessie Dauphin faisait partie des quelque 200 femmes qui ont manifesté dans les rues de Montréal hier pour dénoncer les prochaines élections en Haïti et l'attitude du gouvernement canadien. Cette manifestation était organisée par le groupe « Action-femmes Québec-Haïti », qui regroupe des Haïtiennes et des Québécoises. Elles demandent au gouvernement canadien de condamner le CNCP — Comité national du gouvernement provisoire —, de cesser toute assistance financière à Haïti et de ne pas reconnaître l'élection du 17 janvier.



COURS DE VITRAIL Dans le Vieux-Montréal

- Cet hiver, apprenez l'art de travailler le verre
- Professeurs qualifiés dans un atelier professionnel
- Apprenez toutes les techniques du vitrail

STUDIO DU VERRE

515, Bonsecours Vieux Montréal Ouvert le dimanche

Commandes par téléphone: 842-3968 Champ-de-Mars

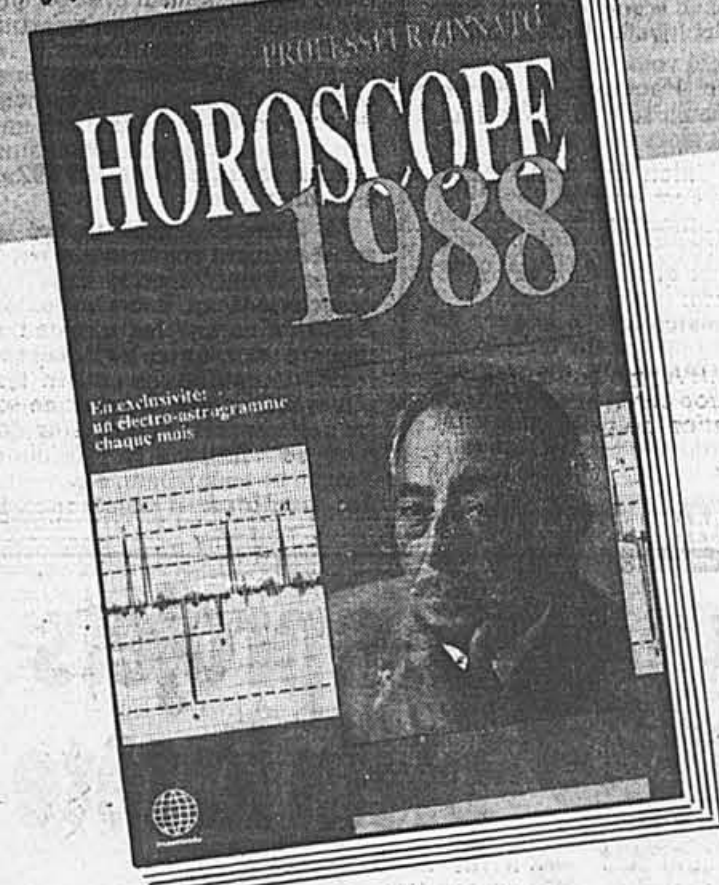
Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.

285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

Vient de paraître



HOROSCOPE 1988

par le professeur Zinnato

Vous trouverez dans HOROSCOPE 1988 une façon simple de découvrir votre ascendant et les renseignements suivants pour chaque signe:

- carte du ciel et position des planètes en 1988
- prédispositions professionnelles
- caractéristiques propres à chaque décan
- prévisions annuelles et mensuelles
- jours et chiffres chanceux de chaque mois
- goût et affinités



432 pages

EN VENTE PARTOUT

Deux façons rapides et efficaces de commander vos livres:

1. En composant le **285-6984** et en donnant votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
2. En nous faisant parvenir le bon de commande ci-joint.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE 009

Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «HOROSCOPE 1988» au prix de 14,95\$ chacun, plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention.

Je suis abonné(e) à La Presse. Veuillez me faire parvenir () exemplaire(s) de «HOROSCOPE 1988» au prix de 11,95\$ chacun, plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention.

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat-poste payable aux Éditions La Presse Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M.Card ☐ Visa ☐ No. _____

À retourner aux: Éditions La Presse Ltée 44, Saint-Antoine Ouest Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ TÉL. _____

TOTAL CI-JOINT \$ _____

«Plus 1,50\$ pour frais de poste et de manutention»

Prrière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.



Viens glisser, patiner, skier, t'amuser

Du plaisir pour toute la famille!...



Le refuge qui permet de retrouver sa dignité

Presse Canadienne
COWANSVILLE

■ « À Noël, je voyais tout le monde heureux ; ça filait bien quand mes enfants étaient là. J'étais fière d'être avec eux autres, on riait. Mais en même temps, en dedans de moi, je regardais toujours l'heure et j'avais peur du moment où ils s'en iraient. »

« C'est peut-être ça qui m'a fait voir que je devais faire quelque chose. »

Andrée a 45 ou 50 ou 60 ans. Cette année, peu après le jour de l'an, cette grand-mère aux cheveux grisonnants est partie de la maison, laissant un mari avec qui elle a vécu plus de trente ans. Une cohabitation marquée par la peur, les insultes, les accusations injustifiées et les colères violentes du conjoint.

Pour elle, comme pour Monique et Lucie qui ont trouvé refuge à Horizon pour Elle, l'année qui commence sera différente. Simplement différente, sans qu'elles puissent encore préciser comment elle se vivra.

Ces trois femmes aux chemins distincts, mais à l'histoire presque commune, ne dessinent pas le futur sous la forme d'un nouvel emploi ou d'un nouveau foyer. Bien que certaines soient matériellement fort démunies, elles parlent toutes en priorité de la dignité à retrouver, de l'identité à retracer quelque part au fond de soi, d'un sain égoïsme à développer.

Elles veulent tourner la page sur un passé marqué par l'humiliation, par un cruel manque de communication avec l'autre, par la violence physique, parfois le viol. Oublier que certaines ont rêvé d'un refuge ultime et définitif.

« C'était trop dur. Je me disais : s'il faut que je me promène comme une morte, je vais l'être. Au moins je vais être libre. Je ne voyais pas de solution, j'avais pas une cenne, pas d'endroit où aller. Juste mes enfants, mais ils commencent leur vie, ils n'ont pas besoin de ça », raconte Andrée, assise bien droite sur le bord d'un lit, les joues mouillées de larmes silencieuses.

Pour toutes, les préparatifs de Noël ont été marqués par la tension, un stress accru qui a finalement eu raison de leurs dernières barrières.

« Noël, c'est devenu commercial. Y'a une grosse pression, les enfants voient des objets, veulent des cadeaux. Mon conjoint était plus agressif, peut-être parce qu'il n'avait plus de travail. Et puis c'est l'hiver, on est enfermé en dedans. Ça fait plus de temps libre pour s'imaginer des choses », raconte Lucie, jeune mère de deux enfants.

La période de Noël voit souvent diminuer le nombre de demandes d'intervention, sans qu'on doive toutefois en conclure à une baisse de la violence conjugale.

La fermeture des ressources gouvernementales à Noël et un soutien accru de la famille à ce moment de l'année peuvent expliquer ce phénomène, considère Murielle Desjardins, directrice d'Horizon pour Elle.

La maison d'hébergement, qui compte douze places, avait fermé ses portes durant les Fêtes tout en conservant un service d'écoute téléphonique qui a recueilli quelque 80 appels. En temps normal, la maison reçoit en moyenne 20 appels par jour.

duits de base. « Nos céréaliculteurs sont payés moins cher qu'il y a quelques mois », soutient le président de l'organisme, M. Jacques Proulx.

« Quelque part quelqu'un fait un profit injustifiable, et ce n'est ni le producteur, ni le consommateur », note M. Proulx, en ajoutant qu'il devient urgent de soumettre le prix du pain à un contrôle strict.

Le prix du pain devrait être contrôlé dit l'UPA

■ L'Union des producteurs agricoles s'est associée, vendredi, à la Fédération nationale des associations de consommateurs, pour réclamer que le prix du pain soit à l'avenir déterminé par la Régie des marchés agricoles.

L'UPA juge que le prix du pain est trop élevé, et estime que cette situation ne peut se justifier par l'augmentation des prix des pro-

Une reine de dix ans

BRUNO BISSON

■ La Fête des neiges a depuis hier une ambassadrice qui, médaillon magique au cou, peut traduire les pensées profondes d'un gros ours polaire qui a tout pour plaire... sauf le don des langues.

Geneviève Godin, 10 ans, de Saint-Léonard, s'est vue décerner les plus hautes fonctions diplomatiques de ce festival annuel de sports d'hiver organisé pour une sixième année par la Ville de Montréal dont les activités se dérouleront au parc Maisonneuve, sur l'île Notre-Dame et dans le Vieux-Port, du 22 au 31 janvier.

En plus de ses hautes fonctions, la jeune ambassadrice s'est mérité le titre de porte-parole officielle de la mascotte de la Fête, l'ours polaire Boule de Neige. Pour remplir cette fonction, Geneviève a hérité d'un médaillon magique qui permet à son porteur de lire les pensées de Boule de Neige.

Car malgré son charisme naturel auprès des enfants et son séjour prolongé chez les Montréalais, l'ours polaire n'a jamais réussi à assimiler les langues humaines, ce qui dans la vie d'une mascotte peut être un peu contraignant.

Le médaillon magique est l'oeuvre d'un sorcier inuit rencontré au hasard d'une banquise par Boule de Neige lors de son dernier séjour en Arctique où il a passé ses vacances d'été pour revoir ses copains.

« J'étais certaine de ne pas être choisie, disait hier Geneviève. J'ai bafouillé quand ils m'ont posé les questions. Je vais jouer mon rôle avec plaisir. Cela ne me semblera pas forçant. »

D'autant plus que la jeune fille ambitionne de devenir comédienne un jour. Déjà, dit-elle, elle aime bien les caméras, les appareils photos et les journalistes.

L'ambassadrice fera sa première apparition officielle lors des célébrations du sixième anniversaire de naissance de Boule de Neige, le 24 janvier au Complexe Desjardins. Quelques entrevues à la radio et à la télévision sont également prévues.

Le concours, une première, était organisé par la Ville de



Geneviève Godin et Boule de Neige

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Montréal. Il a attiré 45 vedettes en herbe. Après les premières auditions sur vidéo, 10 enfants et adolescents de 8 à 14 ans ont été choisis pour participer à la grande finale d'hier.

« On ne voulait pas avoir une ambassadrice qui fasse trop du-

chesse de carnaval », a expliqué M. Pierre Tessier, membre du jury et porte-parole de la Fête des neiges.

Par son don de communiquer, sa sincérité, sa simplicité et sa spontanéité, Geneviève Godin a séduit les membres du

jury, composé entre autres de Mmes Lucie Robitaille et Danyèle Patenaude qui s'y connaissent en jeunes stars pour avoir fait respectivement le « casting » et la co-scénarisation du film *La guerre des tuques*.

Montréalités

L'envahissement de la rue St-Denis par des commerces est enfin stoppé



MARIANN PAVREAU

■ Enfin, mais un peu tard, la Ville a décidé de stopper l'envahissement commercial de la rue Saint-Denis, qui reste l'un des beaux exemples de l'architecture résidentielle de bonne qualité à Montréal.

Le conseil municipal a décidé (en première étude) d'interdire l'établissement de nouveaux commerces ou bureaux le long de la rue Saint-Denis, depuis le nord de la rue Laurier jusqu'au boulevard Métropolitain. Jus- qu'ici, les règlements permettaient l'occupation commerciale des rez-de-chaussée, avec toutes les « cabanes » et « marquises » qui camouflaient les façades.

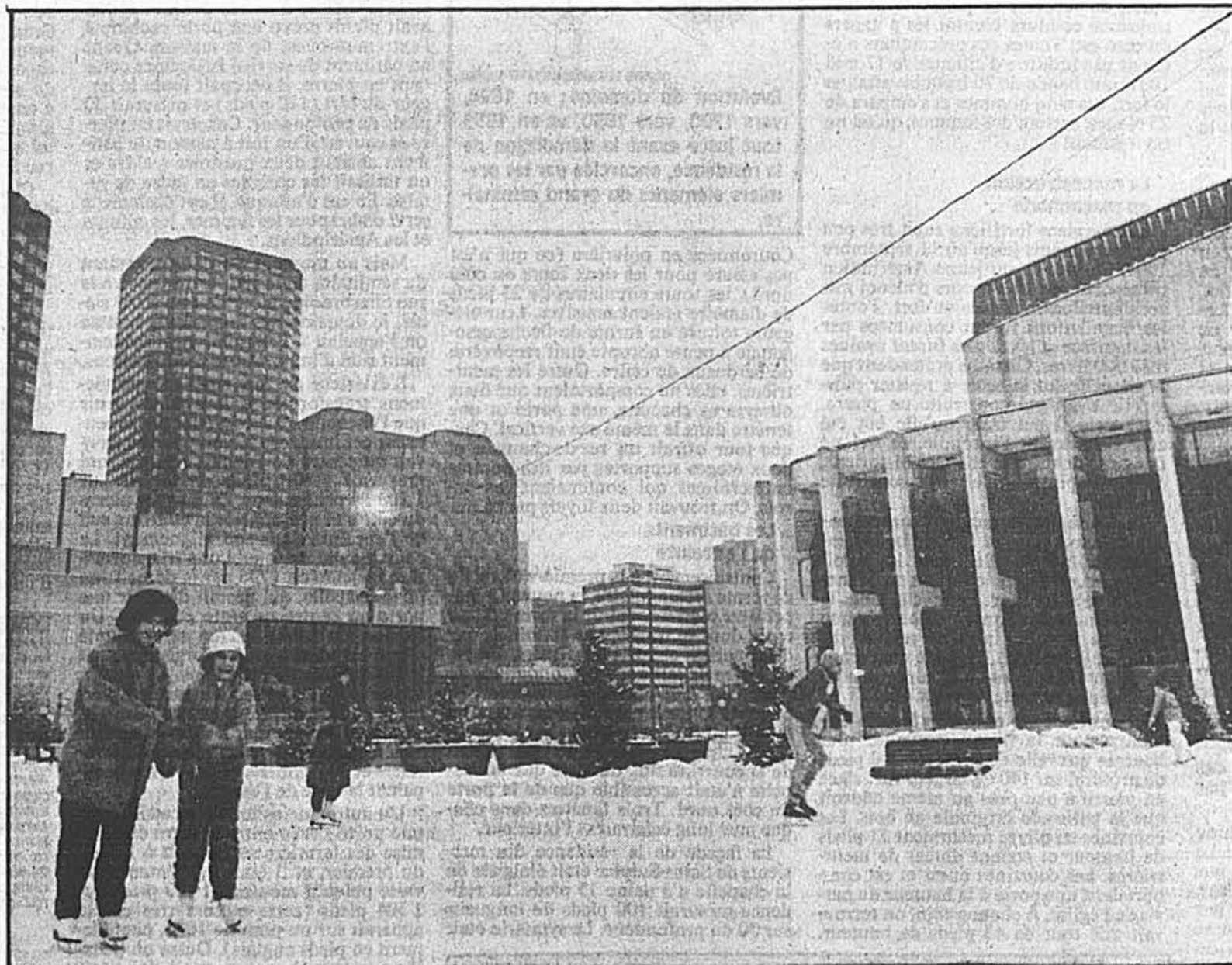
Le tronçon commercial très actif, situé plus au sud, a tendance à s'étirer vers le nord, constate-t-on. Les grands logements du rez-de-chaussée sont de plus en plus occupés par des professionnels ou des commerces. Et la construction d'un important développement immobilier à la station de métro Rosemont, risque d'entraîner encore plus d'activités commerciales sur Saint-Denis, craint-on.

Aussi les conseillers municipaux André Berthelet, Martine Blanc et Pierre Goyer, dont les districts englobent cette portion de la rue Saint-Denis, souhaitent-ils en préserver caractère résidentiel.

Le nouveau règlement qui sera adopté définitivement à la prochaine assemblée du conseil municipal (25 janvier et jours suivants) interdit donc l'établissement de nouveaux commerces ou industries dans cette portion de la rue Saint-Denis.

Les intersections Crémazie et Jarry font exception. De même que les tronçons situés entre les rues Boucher et Rosemont (côté est), Bélanger et Jean-Talon, entre la voie de chemin de fer et la rue Bellechasse (côté ouest).

On indique par ailleurs, à l'hôtel de ville, qu'on est à préparer un nouveau règlement de zonage visant la protection générale



Il y a à Montréal une nouvelle patinoire, grande comme celle du Forum, ouverte l'après-midi et le soir. Il faut vite aller l'essayer alors qu'elle n'est pas encore très connue.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

de la vocation résidentielle de la rue Saint-Denis.

POUR ÉTRENNER SES PATINS

■ Il y a, à Montréal, une nouvelle patinoire municipale qu'on devrait s'empresser de découvrir. Presque aussi grande que la glace du Forum (80 pieds sur 200 pieds), mais en plein air, bien entretenue, décorée de sapins illuminés, l'endroit ne manque pas de charme.

On y patine au son de la musique, de midi à 22h00. Les froids se réchauffent dans une grande roulotte mobile spécialement aménagée, où on peut la-

ser ses effets au vestiaire (\$1,00) ou manger son lunch.

Déjà, des employés travaillant au centre-ville s'y organisent des parties de patinage, à l'heure du midi ou après le travail. Mais c'est aussi un coin à découvrir pour tous ceux qui sont un peu soucieux de changer d'air. Et l'endroit est encore peu fréquenté, ce qui plaira aux néophytes qui veulent étreindre leurs patins.

Où est cette merveille? Il faut bien la chercher, car elle n'est pas visible de la rue. Sa particularité est justement d'être située sur une esplanade, derrière la Place des Arts.

On y accède par un escalier, rue Maisonneuve, quelques pas à l'ouest de la rue Saint-Urbain. La patinoire de la Place des Arts (c'est son nom) se trouve donc sur l'esplanade de la salle Wilfrid-Pelletier.

Évidemment, il y a 182 autres patinoires dans la ville de Montréal, dont 25 sont prises en charge par des groupes de citoyens.

CONFUSION À AHUNTSIC

■ L'association RCM du district Fleury demande à l'administration municipale de donner l'heure juste sur le projet de développement immobilier envisa-

gé à la bouche de métro Henri-Bourassa.

Actuellement, écrit le coordonnateur du RCM dans un communiqué, les citoyens assistent à un échange plus ou moins cohérent d'arguments et d'idées entre le promoteur et le Comité aménagement Espace vert d'Ahun- sic.

Selon M. Billard, il ne s'agit pas à ce moment-ci de discuter du bien-fondé de stationnements souterrains, de hauteur d'édifices ou autre. Mais bien plutôt de mettre en place des structures adéquates pour un dialogue sensé entre la population et l'administration. Bref, de

préparer une consultation publique qui ait un sens.

On sait que ce projet remplacerait le vaste stationnement à la station Henri-Bourassa. Mais comme ce stationnement est en partie situé sur un espace réservé au parc Ahuntsic, des citoyens s'objectent à ce qu'on donne définitivement une autre vocation à cet espace.

Le RCM local demande donc à l'administration de faire entendre sa voix en soumettant ses études d'impact, et en faisant connaître au plus tôt le processus de consultation.

LE DÉLUGE: \$4 MILLIONS

■ Jusqu'ici le « déluge » qui a inondé une partie de la ville le 14 juillet dernier, a coûté plus de \$4,1 millions aux contribuables Montréalais. De plus, la Ville s'est portée caution pour des prêts de dépannage s'élevant à \$519 600.

Ce sont surtout les « experts en sinistres » embauchés par l'administration qui ont coûté cher: \$2,5 millions. L'autre partie importante des dépenses couvre le temps de travail (tarif ordinaire ou temps supplémentaire) des employés des Travaux publics (\$875 000), des pompiers et d'autres services comme le bureau des réclamations et les avocats (\$271 000).

On a aussi acheté ou loué de l'équipement, fait imprimer des formulaires et doublé la cueillette des déchets (\$180 000). Les dommages subis aux biens de la Ville s'élevaient à \$800 000.

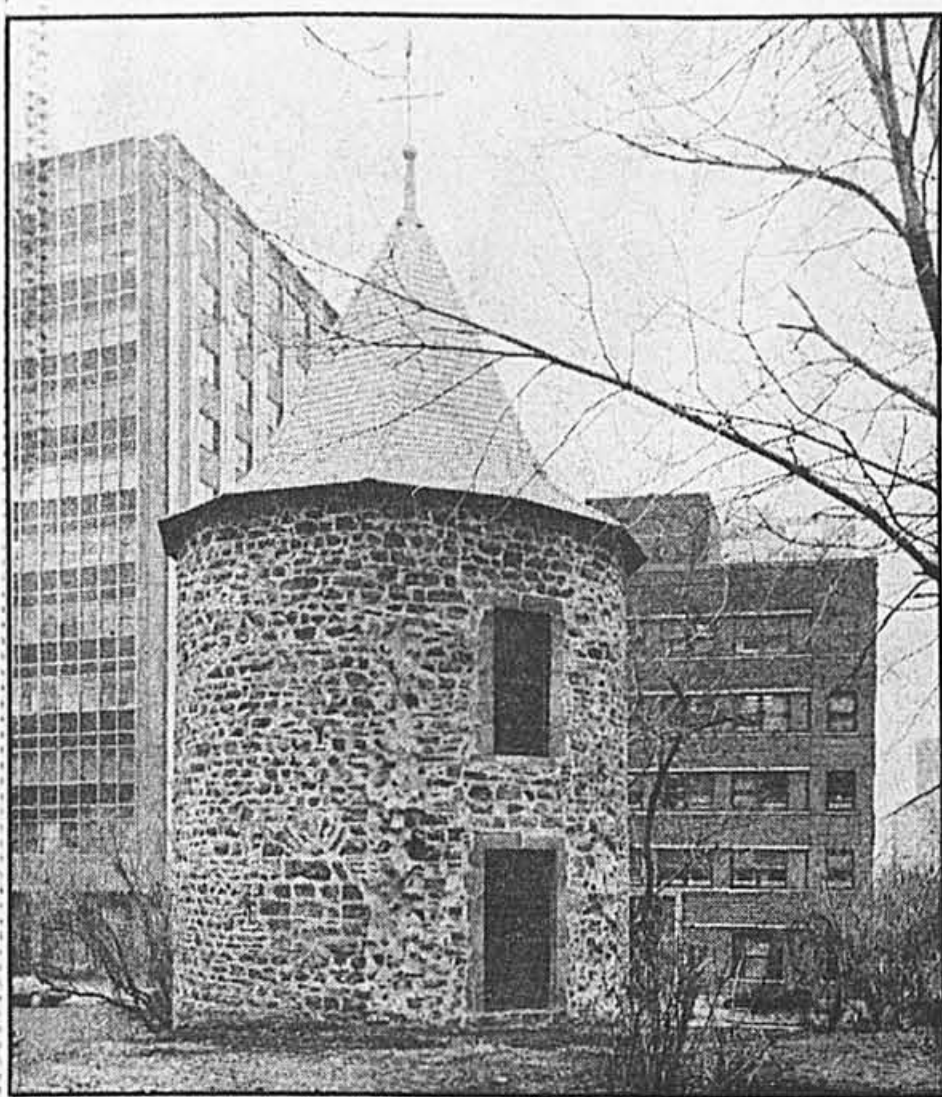
De plus, 248 prêts de dépannage sur 642 ont été garantis par la Ville de Montréal. Par ailleurs, la Ville fait face à 24 500 réclamations dont 19 500 dossiers ont été transmis à des firmes externes d'experts en sinistres.

TOUJOURS AA

■ La Ville de Montréal est toujours cotée AA sur le plan financier. Le Canadian Bond Rating, l'organisme qui évalue la santé financière des municipalités à l'intention des marchés financiers, a renouvelé sa bonne note à la Ville de Montréal, en novembre dernier.

Selon M. Bernard Comeau, du service des Finances de la municipalité, Montréal a obtenu et maintenu cette cote AA depuis juin 1986. Elle repose sur divers facteurs dont le poids du service de la dette sur l'ensemble du budget, l'assiette fiscale et le taux de taxe.

Deux vieilles tours couronnées en poivrière, heureusement bien préservées, voilà tout ce qui reste du fort de la Montagne.



La tour est.

PHOTO JEAN COUPEL, La Presse

GUY PINARD

Ceux qui connaissent peu l'histoire de Montréal peuvent trouver incongrues ces deux tours couronnées en poivrière qui s'élèvent sur le passé, devant l'entrée du grand séminaire de Montréal. Ces deux tours ne sont évidemment pas de construction récente. De fait, elles auront 300 ans en 1994. Et elles sont le dernier symbole d'une page étonnante de l'histoire de Montréal, celle du fort de la Montagne, également connu sous les noms de fort des Messieurs (de Saint-Sulpice) et de fort de Belmont, en hommage à son constructeur, le sulpicien François Vachon de Belmont.

Au moment de la fondation de la colonie, les jésuites avaient hérité de la tâche de propager l'Évangile; ils étaient les évangélistes attitrés du régime français. Arrivés en Nouvelle-France en 1625, les jésuites se consacrèrent dès le départ à l'évangélisation des Amérindiens. Les sulpiciens, on l'a vu la semaine dernière, arrivèrent à Ville-Marie en août 1657. Initialement, les sulpiciens se consacrèrent à la formation de la relève et à l'enseignement. Et devenus seigneurs de l'île en 1657, ils avaient acquis un immense territoire, y compris celui qui est aujourd'hui connu sous le nom de «domaine des sulpiciens».

Histoire du domaine

Les premiers efforts d'évangélisation sur cet emplacement où se trouvait déjà un village amérindien eurent lieu bien avant la fondation de Ville-Marie; en effet, Guillaume Poulain, un récollet, vint y prêcher la Parole dès 1619. Les jésuites prirent la relève à partir de 1632; leurs propres *Relations* rapportent qu'en 1642, les pères DuPéron et Poncet avaient déjà baptisé de nombreux autochtones.

C'est sur cet emplacement, croit-on, que Paul Chomedey de Maisonneuve aurait planté une croix, à l'été de 1643, afin de respecter un vœu fait au printemps précédent, alors que la crue des eaux avait failli anéantir la jeune colonie.

Fondation de la mission

Le premier sulpicien à s'installer sur les lieux en 1657 fut Dominique Galinier, qui fit partie du tout premier contingent débarqué avec de Quéylus. Galinier y travailla pendant 14 ans de façon assez régulière. Mais la mission fut officiellement fondée en 1676 par Guillaume Baillly de la Colombière, rapidement rejoint par deux religieux des sœurs de la Congrégation fondées par Mme Marguerite Bourgeoys.

La mission fut établie sur un domaine situé sur le flanc sud de la montagne. Le domaine était délimité à l'est par la terre de Martin Heurtebise (Hurtubise), au nord par la montagne, à l'ouest par la coulée de la Côte-des-Neiges qui se glissait entre les deux éminences du mont Royal, et au sud par le chemin du Roy (actuel boulevard René-Lévesque). Les sulpiciens complétèrent leur domaine en expropriant Heurtebise, portant ainsi ses dimensions à 20 arpents de front sur 30 de profondeur. En s'aidant de la grille actuelle de rues, son périmètre serait déterminé par The Boulevard, à Westmount, le chemin de la Côte-des-Neiges, le boulevard René-Lévesque, l'avenue Wood et l'avenue Greene, y compris son prolongement jusqu'à The Boulevard.

Les premières installations

Au début de la mission, les installations restaient sommaires, les sulpiciens ne voulant pas antagoniser les jésuites. L'arrivée à Montréal de François Vachon de Belmont marqua véritablement le début du «fort de la Montagne», dont il fut l'architecte, le constructeur, et le bailleur de fonds; de fait, un peu partout à Montréal, il dépensa 300 000 livres, l'équivalent de 11 mil-

lion de francs d'avant la guerre 1914-18, à une époque où le franc français équivalait à 5 cents canadiens.

Baillly de la Colombière fit construire en 1679 une première maison de bois pour loger les deux religieux. Cette maisonnette de 26 pieds (il s'agit partout de pieds français; un pied français équivalait à 1,063 pied anglais) sur 20 comprenait un cellier, deux pièces au rez-de-chaussée, et des combles sous un toit mansardé.

Arrivé en 1680, Vachon de Belmont ajouta dès l'année suivante une chapelle en bois de 40 pieds sur 15 construite avec chevet au centre de la courtière sud. Il la dédia à Notre-Dame-des-Neiges. Puis il fit ériger une résidence en bois pour les missionnaires, qu'il dota d'un perron en fer à cheval qui fit beaucoup jaser parce qu'il n'était pas sans rappeler le château de Fontainebleau.

Pour protéger l'ensemble contre les Iroquois dont les intentions belliqueuses ne laissaient plus de doute, Belmont fit ériger une palissade en bois de 230 pieds de profondeur sur 114 de largeur dans l'axe nord-sud. Un bastion érigé à chaque coin et des meurtrières complétaient les installations «militaires». Quelque temps plus tard, ce fut au tour du village des Amérindiens, du côté ouest, de recevoir sa palissade et une troisième ceinture bientôt les potagers du côté est. Toutes ces précautions n'étaient pas inutiles; d'ailleurs, le 17 mai 1691, une bande de 70 Iroquois attaqua le fort, tua cinq hommes et s'empara de 25 otages, surtout des femmes, qu'on ne revit jamais.

La reconstruction en maçonnerie

Cette «place fortifiée» subit très peu de changements jusqu'au 11 septembre 1694. Ce jour-là, un jeune Amérindien transporté par les vapeurs d'alcool mit accidentellement le feu au fort. Toutes les installations furent consumées par les flammes et les dégâts furent évalués à 23 000 livres. Certains prétendent que la chapelle fut la seule à résister puisqu'elle avait été construite en pierre. Pour cela il eut fallu qu'elle eût été construite avant l'incendie, ce qui ne fait pas l'unanimité chez les historiens, certains opinant qu'elle fut construite en 1695.

La conflagration eut deux conséquences majeures pour le fort de la Montagne: d'une part, elle incita les sulpiciens à reconstruire le fort en maçonnerie, et d'autre part, elle entraîna le déplacement des Amérindiens vers une nouvelle mission installée au lieu-dit Sault-au-Récollet (ils y demeurèrent jusqu'en 1721, alors qu'ils furent à nouveau déplacés, cette fois vers Oka).

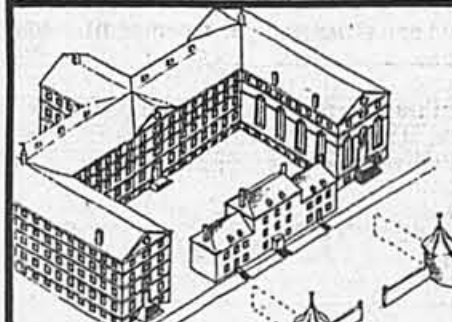
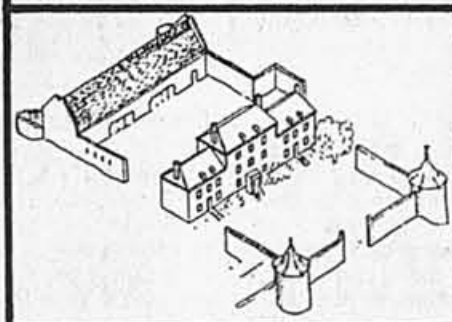
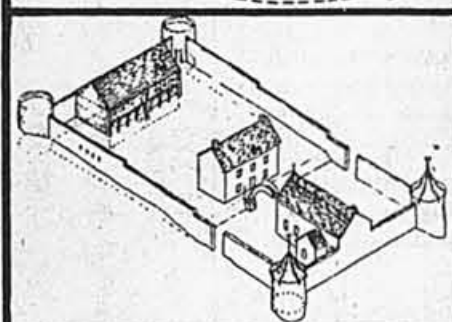
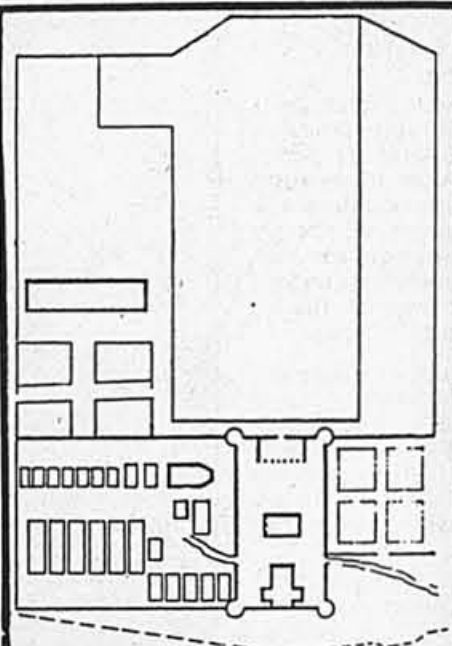
Connue sous le nom de «fort de Belmont» pour la raison expliquée plus haut, la nouvelle enceinte de 200 pieds de profond sur 140 de largeur fut érigée en pierre à peu près au même endroit que la palissade originale en bois. Les courtines en pierre mesuraient 11 pieds de hauteur et étaient dotées de meurtrières. Les courtines ouest et est comportaient une porte à la hauteur du parvis de l'église. À chaque coin, on retrouvait une tour de 43 pieds de hauteur.



La résidence des sulpiciens au fort de la Montagne, après 1825. Le clocher, à l'arrière de la résidence, couronne une petite chapelle.

PHOTO THEO LA PRESSE

Le fort de la Montagne



DESSINS SEMINAIRE DE SAINT-SULPICE
Évolution du domaine: en 1694, vers 1700, vers 1830, et en 1859 tout juste avant la démolition de la résidence, encerclée par les premiers éléments du grand séminaire.

Couronnées en poivrière (ce qui n'est pas assuré pour les deux tours du côté nord), les tours circulaires de 23 pieds de diamètre étaient massives. Leur élégante toiture en forme de flèche octogonale à pente abrupte était recouverte de bardeaux de cèdre. Outre les meurtrières, elles ne comportaient que deux ouvertures chacune, une porte et une fenêtre dans le même axe vertical. Chaque tour offrait un rez-de-chaussée et deux étages supportés par des poutres entrecroisées qui contenaient les pirois. On trouvait deux foyers par tour.

Les bâtiments de l'enceinte

Contrairement à la première chapelle de forme rectangulaire, la nouvelle chapelle en pierre épousait la forme d'une croix dont le transept se terminait par deux petites chapelles latérales. Érigée en pierre de taille sur des fondations de trois pieds d'épaisseur, elle mesurait 70 pieds de longueur sur 30 dans sa partie la plus large. Tout comme la précédente, son chevet s'appuyait au beau milieu de la courtine sud, de sorte que la chapelle n'était accessible que de la porte du côté nord. Trois fenêtres dans chaque mur long éclairaient l'intérieur.

La façade de la résidence des messieurs de Saint-Sulpice était éloignée de la chapelle d'à peine 15 pieds. La résidence mesurait 100 pieds de longueur sur 30 de profondeur. La symétrie était

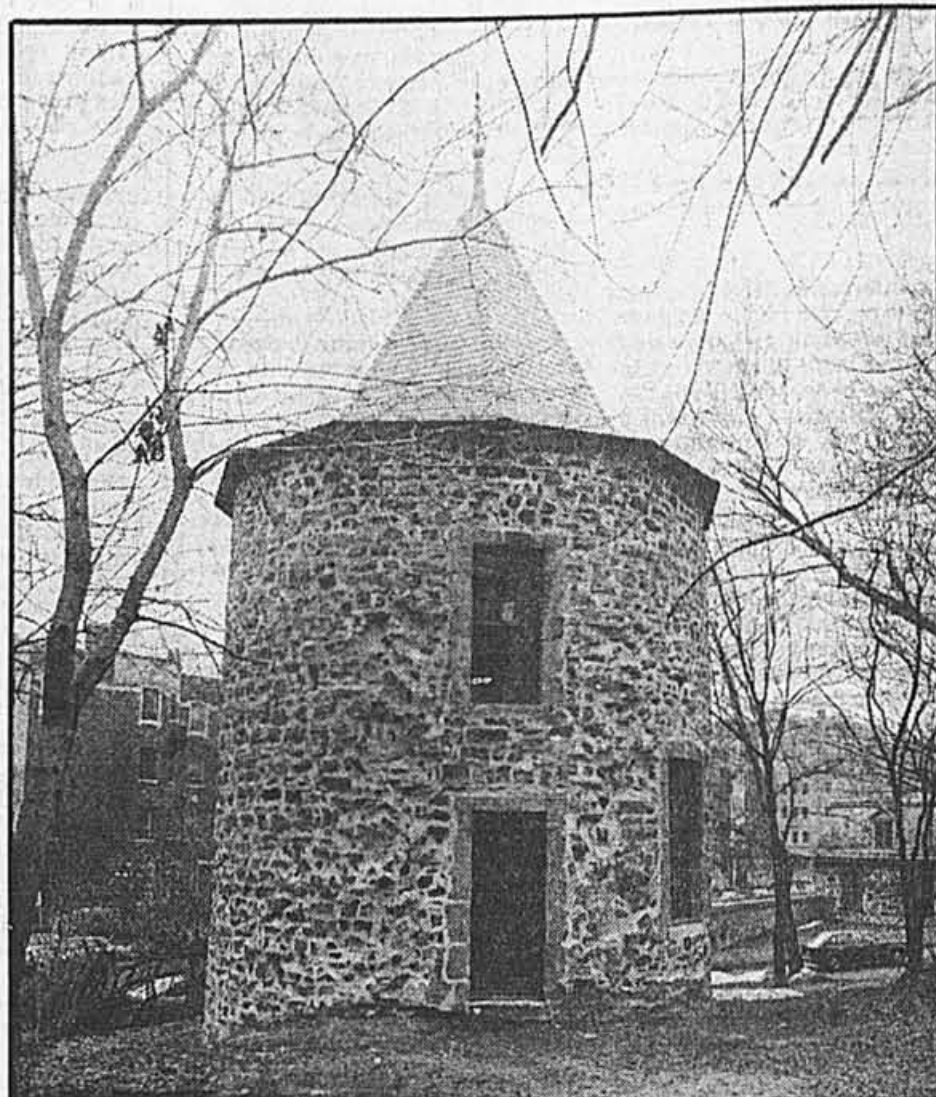


PHOTO JEAN COUPEL, La Presse

La tour ouest.

parfaite par rapport à un axe central, et le bâtiment proposait un rez-de-chaussée, un étage et des combles sous le toit en croupe. La façade comportait six ouvertures, et la porte du rez-de-chaussée se trouvait dans la travée centrale. Le troisième bâtiment du fort se trouvait à 55 pieds de la face arrière de la résidence. Adjacent à la courtine nord, il fut érigé sur pilotis au-dessus du vivier d'origine.

Quant aux religieuses, elles obtinrent de Belmont l'autorisation d'utiliser les deux tours du côté sud; elles se logèrent donc dans la tour est, tandis que la tour ouest servit d'école. Ce sont ces deux tours qui ont échappé à la démolition jusqu'à aujourd'hui.

Les transformations postérieures

L'intérieur du fort fut bien défini dès 1731. La résidence occupait désormais toute sa largeur. En façade, elle comportait trois portes et six fenêtres au rez-de-chaussée, neuf fenêtres dans le même alignement à l'étage, et six lucarnes dans le toit en croupe percé par quatre cheminées. Certains estiment qu'on avait prévu un passage entre les murs latéraux comportant quatre fenêtres (deux par niveau) de la résidence et la courtine, d'autres pensent qu'on avait plutôt prévu une porte cochère à l'extrémité ouest de la maison. Quant au bâtiment de service également construit en pierre, il occupait toute la largeur du fort (140 pieds) et mesurait 30 pieds de profondeur. Construit en pierre et couvert d'un toit à pignon, le bâtiment abritait deux pressoirs à cidre et on utilisait les combles en guise de remise. En cas d'attaque, il eut également servi d'abri pour les femmes, les enfants et les Amérindiens.

Mais au moment du déménagement du séminaire de la rue Notre-Dame à la rue Sherbrooke, au milieu du XIX^e siècle, le domaine des Sulpiciens, comme on l'appelait à l'époque, avait évidemment subi d'importantes modifications.

L'extérieur du fort avait été grandement transformé. Il faut se souvenir que l'enceinte du fort n'était pas la seule sur cet immense terrain; elle se trouvait au centre de l'enclos oriental, qui mesurait 100 pieds de façade sur 1200 de profondeur. Le mur en pierre du côté sud prolongeait la courtine sud de l'enceinte dans son alignement. La courtine sud avait subi une transformation majeure en 1796 par la démolition de la chapelle, qui permit d'ouvrir une porte au centre de cette courtine. Un bastion de forme carrée et surmonté d'une balustrade en fer forgé marquait la fin du mur de cet enclos. Ce terrain comprenait, outre la résidence en pierre, la maison et la remise des fermiers, une serre, un pressoir à cidre et un belvédère. Un potager, des vergers de pommiers et de pruniers, et des vignes occupaient le reste de l'espace.

Un autre enclos fermé accessible par une porte située entre la serre et la remise des fermiers se trouvait à l'ouest du premier, et il était légèrement plus vaste puisqu'il mesurait 100 pieds sur 1304 pieds (cette mesure très exacte apparaît sur un plan de 1834, probablement en pieds anglais). Outre un deuxième potager, on y trouvait des pommiers, des poiriers, des pêchers et des pruniers, quelques ceps de vigne et un monticule couvert d'arbrisseaux. L'élément majeur de cet enclos est cependant le magnifique plan d'eau aménagé en 1801.

Sans chapelle depuis 1796, les sulpiciens décidèrent de remédier à cette situation en transformant la tour est en petite chapelle, vocation qu'elle conserva de façon officielle jusqu'en 1930. Deux épitaphes nous apprennent qu'elle contient les restes de deux Hurons: François Thoronhongo, baptisé par le père jésuite Jean de Brébeuf et décédé le 11 avril 1690 à l'âge de 100 ans environ, et Marie-Thérèse Gannensaquo, première Amérindienne à entrer chez les sœurs de la Congrégation. Après 13 ans d'enseignement, elle mourut à l'âge de 26 ans le 25 novembre 1695.

En 1825, les sulpiciens ajoutèrent un étage éclairé par trois fenêtres à la travée centrale de leur résidence d'un éta-

ge. Cette partie était également surmontée d'un toit en pavillon agrémenté de deux lucarnes à l'avant. Quatre cheminées perçaient la toiture. À l'arrière de cette travée centrale se trouvait une petite chapelle surmontée d'un clocher circulaire.

À une date sans doute rapprochée du 8 septembre 1855, qui marqua le début de l'érection du séminaire, on démolit les courtines ou ce qui en restait, les deux tours du côté nord et le bâtiment de la partie nord.

La construction de l'édifice original du séminaire fut terminée à la fin de l'été 1857, et il entourait complètement la vieille résidence. La situation était intenable: le 4 juillet 1860, les sulpiciens décidèrent de la démolir.

Les derniers souvenirs

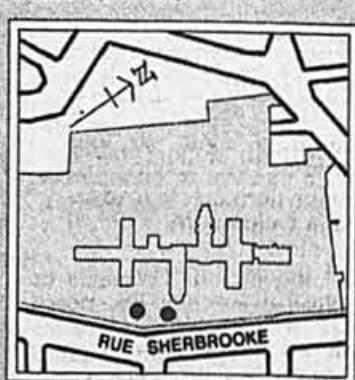
Aujourd'hui, il ne reste que les deux tours de la courtine sud, et elles ont évidemment subi quelques modifications au fil des ans. Ainsi, la tour ouest a sans doute subi des modifications à sa partie supérieure. En effet, les trous d'encastrement dans le mur, sous la plateforme structurale qui supporte le pignon et le toit, correspondent parfaitement aux trous d'encastrement de la plateforme elle-même. La même tour a hérité d'une deuxième fenêtre qui n'est certainement pas d'origine, sans qu'on puisse cependant établir avec certitude la date de son addition. En outre, les portes d'entrée ne sont pas à leur hauteur originale, à cause de l'aménagement d'un talus afin d'amenuiser la pente vers la rue Sherbrooke.

Classées monument historique, les deux tours ont été restaurées il y a deux ans et elles seront incorporées à un musée d'interprétation. Tout sera donc en place pour la célébration de leur troisième centenaire, en 1994.

Quant au territoire lui-même, il est toujours impressionnant malgré son morcellement. Il reste au 3530, avenue Atwater, encore quelques vestiges de l'époque où les sulpiciens utilisaient encore la ferme Sous-les-Noyers dont la construction remontait à 1804. Mais un incendie a détruit le vieil édifice en 1874, de sorte qu'il en reste peu de choses dans le bâtiment maintes fois modifié et agrandi qui abrite aujourd'hui le manège LeMoyné-d'Iberville. Son emplacement nous donne cependant une bonne idée du gigantisme du domaine d'antan.

SOURCES: Archives du séminaire de Saint-Sulpice; documents divers et notes colligées auprès de Bruno Harel, p.s., archiviste du séminaire — Maurault, Olivier: *Le Fort des Messieurs* — Ministère des Affaires culturelles du Québec: dossier historique préparé par Diane Lapierre et documents divers — Parcs Canada, Inventaires des bâtiments historiques du Canada: *Towers of the Sulpicians' Mountain Mission*, par Marie Cerin-Lajoie et Norman Lee, et documents divers — Lahaie, Robert: *Les édifices conventuels du Vieux-Montréal* — Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, Répertoire des bâtiments historiques: *Les couvents, Architecture militaire et documents divers* — Archives de la Ville de Montréal: documents divers — The Canadian Historical Association, 1956: *Saint-Sulpice et Montréal*, par Olivier Maurault — Espaces verts: *Domaine des sulpiciens*, par Reesa Greenberg — Archevêché de Montréal: *Le diocèse de Montréal à la fin du XIX^e siècle*.

REPÈRES



Nom: fort de la Montagne.
Adresse: 2065, rue Sherbrooke ouest.
Métro: station Atwater, avenue Atwater vers le nord, rue Sherbrooke vers l'est.

La police haïtienne arrête et interroge deux décheuqueurs

Agence France Presse
PORT-AU-PRINCE

Une personnalité qui avait joué un rôle important dans le renversement de l'ancien président Jean-Claude Duvalier a été blessée par balle, lors de son arrestation hier matin par la police aux Gonaïves, quatrième ville d'Haïti, a annoncé hier à l'AFP par téléphone un journaliste sur place.

Joe Lucie, un des chefs décheuqueurs (du mot créole décheuque, arrachage d'une souche avec ses racines, nom donné au renversement du régime de Jean-Claude Duvalier le 7 février 1986), a été atteint à la cuisse et souffre d'une hémorragie. Il a été évacué dans la matinée vers Port-au-Prince sous forte escorte militaire, précise-t-on de même source.

Une fillette a également été blessée par balle à la cheville lors de cet incident, a-t-on ajouté de même source.

Joe Lucie était recherché depuis septembre dernier par les autorités policières avec deux autres chefs décheuqueurs des Gonaïves, Jean Tatoune et Flauvel Saint-Vil, sous l'accusation de trafic de drogue.

De leur côté, ces trois personnes avaient affirmé être recherchées par les autorités pour avoir rendu public l'existence d'un réseau d'informateurs liés à l'armée.

Par ailleurs, une autre personne originaire des Gonaïves, M. Ronald Saint-Jean, membre du Front national de concertation (opposition de centre-gauche au Conseil national de gouverne-

ment, CNG) a été convoqué et entendu à Port-au-Prince par la commission d'enquête gouvernementale constituée par le CNG pour faire la lumière sur les événements du 29 novembre dernier et les incidents qui les ont précédés, a-t-on annoncé de bonne source à Port-au-Prince.

Cette commission accuse M. Saint-Jean, selon les propres déclarations faites à la radio par l'intéressé, d'être impliqué dans la mort d'un autre habitant des Gonaïves, M. Verlain Jacques, un sous-directeur de banque qui avait succombé début décembre aux Gonaïves à de mauvais traitements infligés, selon les correspondants locaux des radios haïtiennes, le 29 novembre, par un groupe de soldats.

Enfin, la police a interpellé puis relâché vendredi l'épouse de M. Jean-Jacques Daddy, responsable du mouvement politique Racines à Port-au-Prince, faute d'avoir pu mettre la main sur son mari dans le cadre de l'enquête ouverte après un attentat commis vendredi matin contre un soldat dans la capitale haïtienne, a annoncé M. Daddy samedi à la radio.

Le soldat, qui était en service à proximité d'un bâtiment public, avait été grièvement blessé à la tête par deux inconnus qui s'étaient enfuis en voiture après lui avoir dérobé son fusil.

Par ailleurs, Mgr Willy Romeus, évêque de Jérémie (sud-ouest) considéré comme la personnalité la plus engagée de la conférence épiscopale d'Haïti, estime « tout à fait normal » que le peuple haïtien refuse de participer aux prochaines élections générales du 17

janvier, dans une interview diffusée vendredi sur Radio soleil, la station de l'Eglise catholique.

« Ce qui est en train de se faire ne cadre pas avec la constitution du pays », a souligné l'évêque, connu pour son hostilité au CNG.

Le prélat a accusé « le CNG, le secteur macoute de l'armée et quelques autres duvaléristes » d'être responsables des événements du 29 novembre dernier — annulation des élections générales après le massacre de 24 personnes par des groupes armés duvaléristes — et a estimé que ceux qui participaient à ces élections « n'aimaient pas le peuple » et « recherchaient des emplois et de l'argent ».

Les coupures de l'aide étrangère ont obligé la Banque centrale d'Haïti à imprimer pour 20 millions de gourdes; cette décision a donné un sérieux coup de pouce aux changeurs de monnaie qui s'affairaient sur les trottoirs de Port au Prince hier.

PHOTO REUTER



Hosni Moubarak accuse Téhéran de «faire le commerce» de l'Islam

AFP, Reuter et AP
RYAD

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a entamé hier par l'Arabie Saoudite une tournée de six jours dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui vise, selon ses propres termes, à faire « participer l'Égypte à la sécurité du Golfe face à l'Iran ».

Le président égyptien, qui est reçu à son arrivée à Ryad par le roi Fahd, a déclaré que les relations entre l'Égypte et l'Arabie Saoudite étaient « solides et n'ont jamais été interrompues ».

C'est la première visite du président égyptien dans la région après le rétablissement par cinq pays du CCG (Arabie Saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Émirats arabes unis, Oman) n'ayant pas rompu avec le Caire) de leurs relations avec l'Égypte à l'issue du sommet arabe extraordinaire d'Amman.

Le jour de son arrivée en Arabie Saoudite, le quotidien saoudien *Ar-Riyad* a publié une interview du président égyptien dans laquelle il affirme que son pays est prêt à contribuer « avec tous les moyens possibles » à la sécurité du Golfe en cas de menace iranienne.

Il s'est également livré à une violente critique de l'Iran, affirmant que Téhéran « fait le commerce de l'Islam à des fins politiques ».

Le président égyptien a également réitéré son appui à l'Arabie Saoudite dans son conflit qui l'oppose à Téhéran sur la garde des lieux saints de l'Islam, en affirmant que la garde de ces lieux « étaient en de bonnes mains ».

L'Iran demande l'internationalisation des deux lieux saints de l'Islam, la Mecque et Médine, situés en Arabie Saoudite, depuis les incidents de la Mecque du 31 juillet dernier au cours desquels 402 pèlerins dont 275 iraniens ont été tués, selon un bilan saoudien.

Selon la presse du Golfe, la coopération entre l'Égypte et le CCG pourrait prendre la forme d'une participation financière des pays du CCG à l'industrie d'armement égyptien, par la réactivation de l'Organisation arabe pour l'industrialisation militaire (OAIM). Celle-ci avait été créée en 1975 en Égypte, avec la participation de l'Arabie Saoudite, l'Émirat du Qatar, mais ces trois pays s'étaient retirés de l'Organisation en 1979.

Le premier ministre koweïtien, cheikh Saad al Abdallah as-Sabah, avait affirmé vendredi que « l'industrie d'armement égyptien mérite d'être soutenue dans le cadre d'un effort arabe commun ».

Une importante exposition d'armements égyptiens avait eu lieu à la mi-décembre à Koweït à l'issue de la visite du ministre égyptien de la Défense, le maré-

chal Abdel Halim Abou Ghazala. Le Caire a exprimé à plusieurs reprises son soutien au Koweït, à la suite de tirs par l'Iran de missiles contre ce pays. D'autre part, des officiers koweïtiens suivent des stages de formations en Égypte et des techniciens égyptiens assurent des tâches d'assistance à l'armée koweïtienne.

Toutefois, le président égyptien

a récemment démenti que son pays allait envoyer une force de 10 000 hommes dans les pays du Golfe, en contrepartie du rééchelonnement de la dette égyptienne envers les pays pétroliers arabes, qui a atteint selon des experts égyptiens environ \$4,5 milliards. « Nous ne sommes pas des mercenaires », avait-il déclaré.

Au même moment, le secrétaire

américain à la Défense Frank Carlucci entamait ses entretiens avec les dirigeants saoudiens. Les questions à l'ordre du jour de la tournée de M. Carlucci sont la guerre irako-iranienne, la liberté de navigation dans le Golfe où les États-Unis escortent des pétroliers koweïtiens battant pavillon américain et les fournitures d'armes américaines.

Photographe Jean-Marie Le Pen nu comporte certains risques

AFP et Reuter
NICE

Un photographe du quotidien britannique *Times*, Chris Harris, se souviendra sans doute longtemps des baignades nuptiales de M. Jean-Marie Le Pen, président du mouvement d'extrême-droite Front national (FN), sur la promenade des... Anglais.

Le malheureux, accusé d'avoir photographié une partie très intime de l'anatomie du candidat à la présidence de la République, a failli être lynché par les « videurs » du FN qui voulaient détruire la pellicule d'un de ses appareils.

Il était près de 13 heures hier à Nice, lors de la deuxième journée de la Convention Jean-Marie Le Pen Président. Les organisateurs avaient convoqué la presse

nationale et étrangère. Motif : « le président », accompagné des 2 000 délégués, allait se rendre sur la fameuse promenade où des hommes du cercle parachutiste de Nice devaient être largués.

Quatre « paras » furent lâchés sur la plage, mais la scène que retiendront les journalistes ne sera pas celle du parachutage...

En attendant « l'événement », des baigneuses ont proposé au candidat de se baigner avec elles. Chiche, a répondu M. Le Pen, « mais encore faut-il que vous me prêtiez un maillot ».

Le string bleu d'un ami fut mis à la disposition du leader. Mais M. Le Pen, au lieu d'aller se changer dans une cabine, entendit de se déshabiller sur la plage, mal dissimulé derrière un drapeau tricolore et un manteau de militait.

« Non, messieurs je vous en

prie, pas de photo », lance-t-il aux paparazzi. Tous paraissent obtempérer, sauf Chris Harris, qui aurait — selon les gros bras du Front national — shooté la partie la plus intime du corps du « président ».

« Il faut lui saisir sa pellicule », hurlent-ils. Bousculades, tentatives d'intimidations. « Je vous assure, dit Chris Harris dans un français plus qu'hésitant, je n'ai photographié que son face » (visage en anglais). « fesses » ou face?

Finalement, sous les caméras de télévision, le directeur de la communication de M. Le Pen sera la main du photographe et lui laissera ses films, sous les regards déçus des « videurs » du Front. Harris s'est en échange engagé à ne publier que le visage souriant et new-look du candidat Le Pen.

Bush témoignera sous serment sur le rôle qu'il a joué dans l'Irangate

Reuter, UPI et AFP
WASHINGTON

George Bush témoignera demain sous serment à propos de son implication dans le scandale de l'Irangate (fourniture d'armes à l'Iran et détournement de fonds ainsi produits en faveur des rebelles nicaraguayens), a-t-on appris de sources gouvernementales.

D'autre part, les candidats républicains Alexander Haig et Pete du Pont pourraient perdre leur place dans les primaires du Texas, à la suite de la découverte de fausses signatures dans leurs pétitions. Le sénateur Robert Dole, lui aussi sous enquête, ne paraît pas menacé.

Le vice président Bush « ne fait pas l'objet d'une enquête », a-t-on affirmé, en précisant qu'il sera interrogé à la Maison-Blanche par les magistrats travaillant sous les ordres du procureur spécial Lawrence Walsh.

« J'ai répondu à toutes les questions sauf une », a dit le vice-président vendredi lors d'un débat entre les six candidats à l'investiture présidentielle républicaine. « Cette question est : qu'avez-vous dit au président des États-Unis? Et je ne dois pas le faire ».

Les rivaux de M. Bush font pression sur lui pour qu'il dise quels conseils il a donnés au président Reagan sur l'accord secret conclu entre les États-Unis et l'Iran dans l'espoir de faire libérer les otages américains au Liban.

Judi, le *Washington Post* avait affirmé que M. Bush avait assisté régulièrement aux réunions consacrées à la fourniture secrète d'armes à l'Iran, et qu'il avait minimisé sa connaissance des détails de l'affaire.

Par ailleurs, le FBI a récupéré les pétitions pour trois candidats à l'investiture du Parti Républicain aux présidentielles en vue de

leur inscription aux primaires dans l'État du Texas, à la suite d'informations sur la falsification de certaines signatures, a-t-on appris hier de source officielle.

Les trois candidats sont le sénateur du Kansas Robert Dole, l'ancien secrétaire d'État Alexander Haig et de Pete du Pont, ancien gouverneur du Delaware.

Des signatures falsifiées sur des pétitions violent le statut fédéral des élections et les lois sur les droits civiques, a indiqué le procureur Helene Eversberg.

Pour être inscrit aux primaires dans un État, chaque candidat doit recueillir un certain nombre de signatures. Le président du Parti républicain au Texas, M. George Strake, a indiqué que les deux hommes devaient bénéficier de 5 000 signatures pour être inscrits aux primaires de cet État prévues pour le 8 mars. M. Haig a bénéficié de 5 900 signatures, M. du Pont 6 000 et M. Dole de 8 100.

DÉPÊCHES

PALESTINE Arafat appuie Kurt Waldheim

■ Dans une entrevue au quotidien autrichien *Neue Volkszeitung*, le président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, a exprimé sa « sympathie et son soutien » au président autrichien M. Kurt Waldheim, accusé par le Congrès juif mondial pour son rôle dans l'armée hitlérienne, et il s'est prononcé contre toute « culpabilité collective d'un peuple ou de toute une génération de soldats ». La commission internationale chargée d'enquêter sur le passé de Waldheim doit publier son rapport à la mi-février.

ARIZONA Mecham reste en poste

■ Le gouverneur de l'Arizona, M. Evan Mecham, que le bureau du ministre de la justice a inculpé vendredi de fraude et de parjure, a déclaré hier qu'il resterait en poste et se ferait absoudre des accusations selon lesquelles il aurait omis de rendre publique l'obtention d'un prêt de \$350 000 pour sa campagne électorale. Mecham a condamné les actions du bureau du secrétaire de la Justice et déclaré que son accusation était un pied-de-nez à la justice.

CHINE Loi sur les entreprises

■ La première loi chinoise sur les entreprises, en discussion depuis neuf ans et objet de vifs conflits au sein du régime, a été approuvée samedi par le bureau politique du parti communiste chinois (PCC). La loi, élaborée par l'équipe réformatrice du secrétaire général Zhao Ziyang prévoit de donner les pleins pouvoirs de gestion aux directeurs des entreprises et non plus, comme actuellement, aux responsables du PCC de chaque entreprise.

GORBATCHEV Rencontre avec les médias

■ Mikhail Gorbatchev a discuté vendredi avec des rédacteurs en chef de journaux et des représentants des médias soviétiques du rôle de la presse dans sa campagne de réformes. Aucun détail n'a été fourni sur le discours du numéro un. « Le besoin pressant de développer encore la démocratie, l'ouverture, la critique, l'autocritique et une attitude créative et responsable envers le travail a été souligné », rapporte l'agence Tass.



Le général Noriega

Noriega: fuite ou congé?

AFP et UPI
SAINT DOMINGUE

Après ce qui semble un « départ précipité » de Panama célébré dans les rues par des centaines d'opposants, le général Manuel Antonio Noriega, est arrivé hier à Saint Domingue.

L'avion militaire qui transportait l'homme fort du régime panaméen a atterri à 14h 15 locales sur l'aéroport international de la capitale. Lors d'une brève déclaration, il a affirmé qu'il allait passer cinq jours en République Dominicaine, selon les mêmes sources. Son épouse et ses deux filles sont à Saint Domingue depuis vendredi et résident dans un hôtel du centre de la capitale, a-t-on précisé.

L'état-major des Forces armées du Panama a démenti les informations selon lesquelles le général Noriega aurait démissionné de ses fonctions de chef des forces armées.

Le général Noriega séjournera aujourd'hui à Saint Domingue pour raisons familiales et rentrera dès demain au Panama, précise un communiqué signé par tous les membres de l'état-major.

La semaine dernière, le sous-secrétaire à la Défense, M. Richard Armitage, ainsi qu'un autre fonctionnaire de ce département, avaient rencontré le général Noriega. Un diplomate latino-américain au courant de cette mission, selon le *New York Times*, avait indiqué au journal : « Ils ont seulement demandé à Noriega de démissionner, de faire une honorable sortie ».

Les opposants au régime panaméen, regroupés au sein de la Croisade civile, demandent depuis la mi-1987 la démission du général Noriega.

Premier mariage civil

■ Le fils aîné du duc de Kent, le comte de St. Andrews, a été hier le premier membre de la famille royale à se marier civilement en Grande-Bretagne, lorsqu'il a dit «oui» devant un officier d'état civil à sa fiancée canadienne, Sylvia Tomaselli. Lord St. Andrews, 25 ans, et Sylvia Tomaselli, une jeune femme divorcée de 30 ans, se sont mariés près d'Edimbourg, en Écosse. Le père du marié est cousin de la reine Elizabeth II et petit-fils du roi George V. Les précédents mariages civils au sein de la famille royale avaient toujours eu lieu à l'étranger. L'oncle du marié, le prince Michael de Kent, a épousé Marie-Christine Von Reibnitz, une jeune femme divorcée, à Vienne en 1978.

Tempête mortelle

■ Plus de soixante-cinq personnes ont trouvé la mort au cours de la tempête de neige qui sévit depuis une semaine aux États-Unis et les services américains de météorologie ne prévoient aucune amélioration des conditions climatiques dans l'immédiat. Les rues de Washington sont rendues impraticables par l'épaisse couche de neige (23 cm) qui les recouvre et les responsables gouvernementaux américains ont préféré demander aux 340 000 fonctionnaires fédéraux de rester chez eux.

Froid sibérien

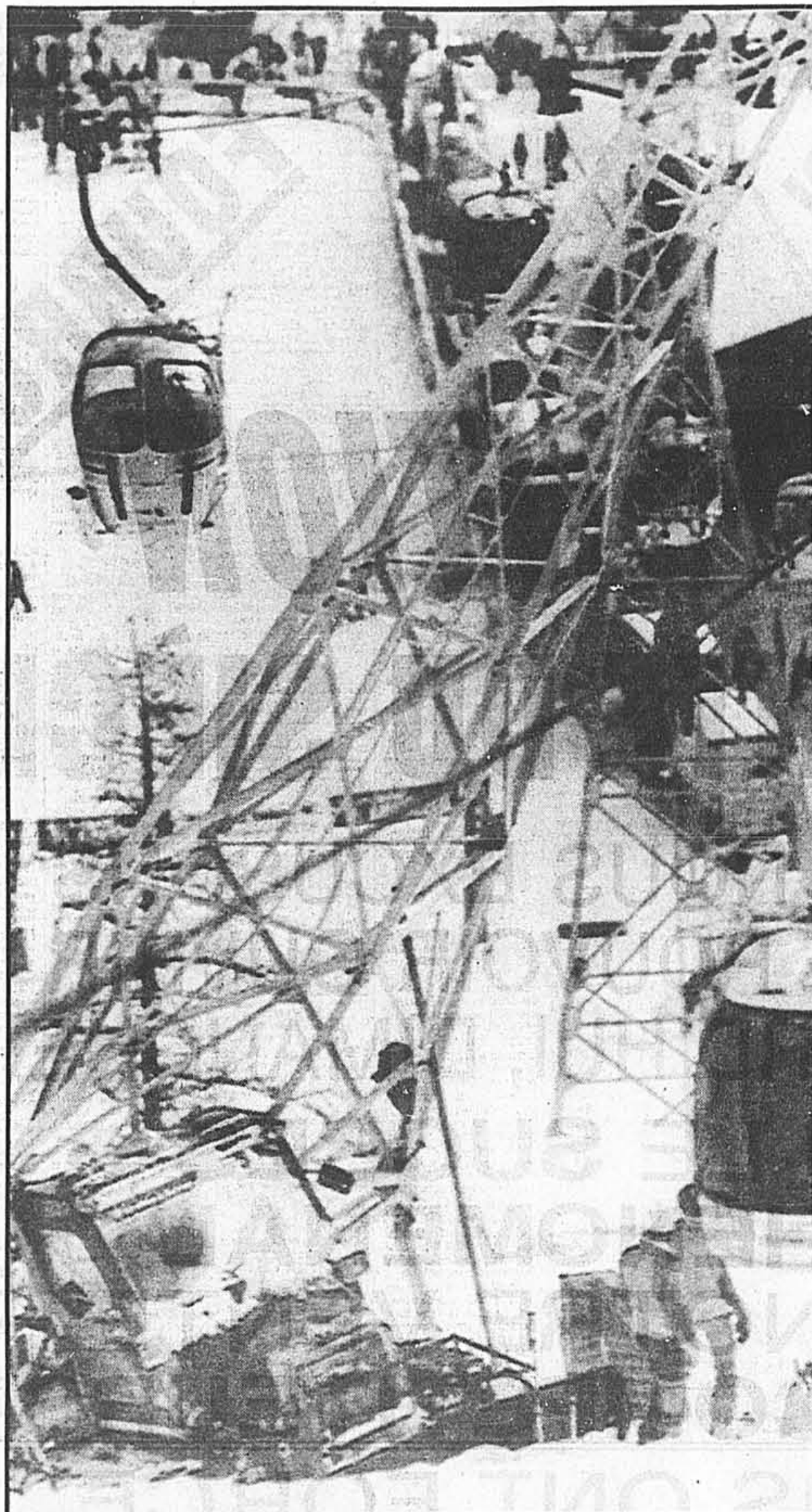
■ Le froid n'est pas en reste puisque l'on enregistre des températures aux alentours de -30 dans l'Iowa, le Nebraska, le Montana. Certaines des principales autoroutes sont restées fermées pour la deuxième journée consécutive en Alabama et Caroline du Sud où les soldats de la garde nationale ont dû porter secours aux automobilistes en difficulté. En Alabama, 57 000 foyers et entreprises ont été privés d'électricité durant toute la journée de vendredi, la neige ayant endommagé les lignes à haute tension. Pour la ville de New York, le débâlement des rues a nécessité l'intervention de 1 300 chasse-neige et 300 camions sauteurs. L'aéroport Kennedy a été fermé durant deux heures pour manque de visibilité.

La terre tremble

■ Le tremblement de terre d'une magnitude de 4,8 degrés sur l'échelle de Richter, qui s'est produit hier matin en Albanie, a «sérieusement endommagé» 39 maisons à Tirana et 138 dans plusieurs villages situés au sud-ouest de la capitale albanaise, sans faire de victimes, annonce l'agence albanaise ATA reçue à Vienne. Selon ATA, le séisme, d'une intensité de 6 à 7 degrés sur l'échelle de Mercalli (qui en compte douze), a rendu «certains» de ces maisons «inhabitables», dans la région de Perteja, Baldushk, Vagarr et Ndroq, au sud-ouest de Tirana.

Criminel recherché

■ La police fédérale brésilienne a renforcé les contrôles aux postes frontières avec la Colombie et la surveillance des régions éloignées de l'Amazonie; elle est à la recherche de Jorge Luis Ochoa Vasquez, l'un des «barons» des milieux de la drogue en Colombie, a déclaré hier un porte-parole. La présence d'Ochoa au Brésil n'a pas été confirmée, mais elle n'est pas exclue. Les 1200 kilomètres de jungle qui bordent la frontière entre le Brésil et la Colombie sont un territoire rêvé pour les clandestins. «Si Ochoa est au Brésil, il y a des chances pour qu'il se trouve tout près de la frontière, non loin de son camp de base en Colombie», a déclaré le porte-parole. Jorge Ochoa, que les États-Unis accusent d'être l'un des membres du cartel Medellín, a été libéré de prison en Colombie le 30 décembre dernier.



Un véhicule d'entretien des pistes dérape et fait un mort et trois blessés à Val d'Isère

THIERRY BOINET
Associated Press
VAL D'ISÈRE

■ Un véhicule d'entretien des pistes qui a dérapé sur la neige a percuté hier matin, peu avant 9h00, un pylône de la télécabine de la «Daille» et provoqué la chute de deux cabines.

Le conducteur de l'engin a été tué tandis que sa passagère et deux occupants des cabines étaient blessés, a-t-on appris auprès de la gendarmerie de Val d'Isère.

«Cet accident est comparable à un accident de la circulation», a expliqué M. Claude Régis, responsable de l'Office du tourisme de Val d'Isère.

Le véhicule d'entretien, équipé de chenilles d'été, transportait du ravitaillement pour un restaurant d'altitude. La chenillette, conduite par M. Frédéric Tournier, gendre du propriétaire du restaurant, a dérapé sur une plaque de neige très dure. Aussitôt, elle a pris de la vitesse en raison de la forte pente.

Voyant qu'il n'était plus maître de son engin, le conducteur a alors sauté par l'une des portes. Il a été aussitôt écrasé par les chenilles de son engin devenu complètement «fou».

Pylônes

L'engin a poursuivi sa course et a violemment heurté l'un des pylônes de la télécabine. Quant à la jeune fille, une serveuse du restaurant, qui s'était éjectée, elle a été légèrement blessée.

Sous le choc, le pylône s'est fortement incliné, provoquant le déraillement des câbles qu'il supportait. L'ensemble de la ligne s'est aussitôt détendu, provoquant un balancement. Deux des cabines ont heurté le

Le véhicule d'entretien a violemment heurté l'un des pylônes de la télécabine. Le conducteur de l'engin a été tué et trois autres personnes ont été blessées.

PHOTO AP

sol distant d'une quinzaine de mètres.

Les deux occupants blessés ont été évacués par hélicoptère sur l'hôpital de Bourg-Saint-Maurice en Savoie.

Jean-Marie Costello, 28 ans, technicien, originaire de St-Étienne, responsable de la caméra située au départ de la piste, souffre d'une fracture du bassin. L'autre passager Richard Cundal, 23 ans, est moins gravement atteint.

«On a ressenti un violent choc, puis toutes les cabines se sont mises à monter et descendre d'un seul coup. D'abord on est monté puis on s'est mis à descendre et on a basculé. J'ai cru que la cabine s'était décrochée. Puis le mouvement de haut en bas s'est arrêté et on a continué à se balancer», raconte Pierre Viglino, l'un des passagers de la Daille, originaire de la région parisienne.

Immobilisés

«Dès que la cabine s'est immobilisée, on n'a plus bougé. On s'est assis. Si on se décroche, il faut se lever, a dit un des gars qui était avec moi», poursuit le skieur qui reconnaît avoir «vu sa dernière heure arrivée».

«On est resté trois quarts d'heure à peu près dans la cabine, sans bouger, puis l'hélicoptère est venu nous chercher», a-t-il expliqué à l'Associated Press.

Très rapidement, les secours sont intervenus. Deux hélicoptères, l'un de la gendarmerie, l'autre privé, qui se trouvaient dans la station pour la Coupe du monde de ski, ont pu évacuer les blessés vers la vallée et délivrer les passagers bloqués entre ciel et terre.

La descente prévue dans le cadre de la Coupe du monde a été retardée d'une demi-heure seulement. En effet en raison de cet accident, les concurrents qui devaient emprunter la télécabine ont été détournés vers un télésiège doublant la ligne endommagée et arrivant au sommet de la piste.

«Cet accident n'a rien à voir avec la sécurité des remontées mécaniques», a souligné Claude Régis. Il est comparable à une voiture qui aurait heurté un pylône.

Début du procès du siècle en matière de pollution marine

CLARISSE LUCAS
de l'Agence France-Presse
BREST

■ Dix ans après le naufrage du pétrolier libérien *Amoco Cadiz*, le 16 mars 1978, au large des côtes françaises de Bretagne, le procès du siècle en matière de pollution marine par hydrocarbures arrive demain à son terme.

Après avoir reconnu en 1984 la responsabilité des propriétaires du navire, un juge fédéral de Chicago, le juge Frank McGarr, fixera le montant des dommages et intérêts octroyés aux victimes de cette gigantesque marée noire de 220 000 tonnes de pétrole brut qui a déferlé sur 360 km de côtes bretonnes.

L'ensemble des parties françaises, après avoir élargé leurs demandes sur les conseils de leurs avocats, réclament au total un milliard 130 millions de francs: 437 millions pour l'État français et le reste pour les parties représentées par le syndicat mixte des communes sinistrées, 90 communes de deux départements ainsi que diverses associations et entreprises ou des particuliers).

La procédure de détermination des dommages a été extrêmement longue et fouillée: ainsi, chaque commune bretonne, de la plus grande — Brest, 160 000 habitants — à la plus petite — Tréduer, 155 habitants — a dû déposer un représentant à Chicago pour venir justifier point par point, factures à l'appui, sa demande de dédommagements.

Batailles d'experts

Les batailles d'experts se sont succédées, chaque partie essayant selon ses moyens de contrer au mieux l'adversaire: ainsi, le principal accusé, la Standard Oil of Indiana, cinquième compagnie pétrolière américaine, n'a pas hésité à engager le prix Nobel d'économie 1982, le professeur Georges Stigler. La compagnie américaine a également fait traduire tous les travaux d'un expert breton en matière d'écologie afin d'essayer d'y trouver une faille et

de discréditer par là sa déposition auprès du juge.

Une fois connues les indemnités brutes, resteront ensuite à fixer le taux et le moment d'entrée en vigueur des intérêts redevables sur les sommes immobilisées ainsi que le taux de change retenu, deux éléments qui peuvent faire varier considérablement le montant des dommages qui seront finalement versés aux parties françaises. Sans oublier les procédures d'appel vraisemblables.

Quel que soit le résultat demain, les Bretons — qui ont engagé depuis 1978, 80 millions de francs (\$20 millions) dans la procédure, financée par des emprunts bancaires et une cotisation annuelle de 15 francs (\$4) par habitant — ont déjà remporté une première victoire, fondamentale à leur yeux: en 1984, le juge McGarr a reconnu la responsabilité de la Standard Oil of Indiana et de deux de ses filiales, Amoco International Oil Company (USA) et Amoco Transport Company (Libéria), dans le naufrage du pétrolier.

Pour Jean-Baptiste Henry, véritable cheville ouvrière du syndicat mixte dont il est le vice-président, «le plus important, nous l'avons obtenu en 1984, c'est la mise en cause par le juge McGarr du pavillon de complaisance: une société ne peut plus désormais échapper à la justice, même si elle établit des écrans entre elle et le propriétaire nominal».

«L'essentiel, conclut Jean-Baptiste Henry, c'est la prévention, et le procès a joué un rôle irremplaçable à ce niveau-là. Plus jamais ça...»

Comme pour renforcer la conviction des élus bretons de mener ce procès jusqu'au bout pour obtenir une jurisprudence, deux ans plus tard, le 7 mars 1980, le pétrolier malgache *Tanjo* se cassait en deux au large de l'île de Batz. Une nouvelle pollution, heureusement sans commune mesure avec celle de l'*Amoco*, touchait la côte nord de la Bretagne. Coïncidence: le procès du *Tanjo* s'ouvre mercredi prochain à Brest.

1969-1970-1971-1972-1973
1974-1975-1976-1977-1978
1979-1980-1981-1982-1983
1984-1985-1986-1987-1988

20 ANS 20 COEURS

Célébrez le 20^e anniversaire des EXPOS et gagnez l'une des 40 paires de mini-billets de saison des EXPOS et l'un des 2 voyages au camp d'entraînement à West Palm Beach.

Comment participer

- Ecoutez les indices à CKAC/73 et complétez le coupon de participation publié tous les jours dans La Presse jusqu'au 27 janvier 1988.
- Les prix comprennent 40 paires de mini-billets de saison 1988 des EXPOS de Montréal et 2 voyages pour 2 personnes comprenant avion et hébergement (7 jours et 6 nuits). Le voyage aura lieu en mars 1988.

- La valeur totale des prix offerts est de 14 400 \$.
- Les règlements du concours sont disponibles à CKAC/73 et à La Presse.

Les tirages auront lieu entre le 11 janvier et le 5 février 1988, au cours de l'émission «Bonjour Champion» avec Louis-Paul Allard et l'émission «Les Amateurs de Sports» avec Danielle Rainville et Pierre Bouchard.

Écoutez les indices à CKAC/73 et inscrivez le nom de l'un des 20 joueurs de l'année des EXPOS.

Retourner à:	Année _____
CKAC/73	Joueur _____
C.P. 7373, succursale «A»	
Montréal (Québec) H3C 4A5	
Nom _____	
Adresse _____	App. _____
Ville _____	Code postal _____
Téléphone (résidence) _____	(travail) _____
Je suis abonné(e) à La Presse ☐ J'achète La Presse en kiosque ☐	

CKAC 973
SUPERSTATION

La Presse

HILTON INN PALM BEACHES
SINGER ISLAND

AIR CANADA

PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE

FOURRURES**FOURRURES**

ATTENTION

LA VENTE DU SIÈCLE

NOUS NOUS EXCUSONS
DE NE POUVOIR OUVRIR
AUJOURD'HUI, DIMANCHE.

VU LE SUCCÈS
PHÉNOMÉNAL
DE NOTRE VENTE
NOS COMPÉTITEURS

NOUS ONT FORCÉ,
PAR INJONCTION
DE LA COUR
SUPÉRIEURE,
À FERMER EN
CE DIMANCHE.

CEPENDANT,
LA VENTE DU SIÈCLE
SE POURSUIVRA
TOUTE LA SEMAINE
PROCHAINE.

Palais du Commerce

1650, rue Berri, Montréal

Vente présidée par Paul Jodoin
à votre service depuis 38 ans

Lun., mar., merc., 10 h — 6 h
jeudi, vendredi 10 h — 9 h. Samedi 10 h — 5 h



COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE

COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE

PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE - PALAIS DU COMMERCE